IAMGOLD®
CORPORATION

Rapport 2022 sur le développement durable

À propos de ce rapport 3
Message de notre chef de la direction 4
Au sujet d'IAMGOLD 5
Faits saillants du rendement 7
Notre approche en matière de développement durable 12

Gouvernance 14

Personnel 20

Engagement et développement communautaires 28

Gouvernance environnementale 39

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs 52

À propos de ce rapport

IAMGOLD est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable grâce à des normes élevées de pratiques environnementales, sociales et de gouvernances (ESG). Pour une seizième année consécutive, IAMGOLD a publié son rapport annuel portant sur les questions les plus importantes en développement durable ses parties prenantes et ses activités.

Portée du rapport : Le rapport 2022 sur le développement durable présente le rendement et les progrès d'IAMGOLD en regard de ses cibles de facteurs ESG et traite des enjeux et des incidences liés à nos activités du 1er janvier au 31 décembre 2022. Les informations contenues dans ce rapport englobent la mine Essakane au Burkina Faso, la mine Rosebel au Suriname, la mine Westwood au Québec (Canada), le projet Côté Gold en Ontario (Canada) (actuellement en construction), le projet Boto au Sénégal, divers projets d'exploration avancée dans les Amériques et en Afrique de l'Ouest, ainsi que le siège social. Il est à noter cependant que certaines données ne sont pas disponibles ou ne sont pas recueillies à tous les sites, et les périmètres sont indiqués tout au long du rapport et dans les données de rendement clés sur les facteurs ESG de 2022. Notons que la mine Rosebel, le projet Boto et diverses autres propriétés d'exploration ont été vendus au premier semestre 2023 ; cependant, ce rapport comporte tout de même des informations sur ces actifs.[1]

Processus et cadre du rapport : Ce rapport a été préparé selon les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) à l'aide des indicateurs propres à l'industrie minière extraits du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), divulgations et mesures concernant les métaux et l'exploitation minière. IAMGOLD utilise une plateforme en ligne de collecte de données pour recueillir les informations de chaque site, et chaque site comprend une personne sur place responsable de la communication des données.

Ensuite, divers membres de l'équipe de développement durable du siège social examinent et valident les données avec les gestionnaires de site concernés.

IAMGOLD utilise depuis peu un nouveau processus interne d'assurance qualité des données, dont se servent les équipes d'audit interne et des spécialistes externes pour ses données de 2022. En 2023, ce processus sera utilisé de manière considérablement plus approfondie, en prévision des exigences plus rigoureuses de gestion et de communication des données du International Sustainability Standards Board.

Actuellement, IAMGOLD ne fait pas vérifier son rapport annuel sur le développement durable par une source externe, contrairement à ses autres normes internationales comme l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD), les Principes permettant une exploitation minière responsable et la norme sur l'or libre de conflit font l'objet d'une vérification externe.

Le rapport met en évidence les contributions qu'apporte IAMGOLD à ses communautés hôtes pour faire avancer les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. L'information divulguée par l'entreprise est accessible ici :

Données de rendement clés sur les facteurs ESG de 2022
Index du contenu GRI
Index du contenu SASB
Tableau de divulgation concernant les résidus miniers

IAMGOLD déclare également les produits versés aux communautés autochtones et aux gouvernements concernant l'extraction de ressources naturelles, conformément à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et à la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif* (LMTSE) du Canada, accessibles sur la section des **Documents déposés** de notre site Web. Nous prévoyons aussi de publier notre premier rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC) en 2023.

Les réaffirmations de données d'années antérieures sont indiquées dans des notes de bas de page de l'index SASB. Elles découlent de méthodologies mises à jour ou de corrections.

Le conseil d'administration d'IAMGOLD, son comité de développement durable et la haute direction examinent et approuvent le rapport annuel sur le développement durable. Nous sommes guidés par notre plus récente évaluation de l'importance, réalisée en juin 2023.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires, qui constituent des éléments clés de notre processus de compte rendu contribuant à traiter des questions qui comptent le plus pour nos parties prenantes. La personne-ressource du présent rapport est le vice-président, Relations avec les investisseurs et Communications, Graeme Jennings. Veuillez envoyer vos commentaires à **www.iamgold.com/French/nous-joindre/default.aspx**.

Tous les montants monétaires sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.

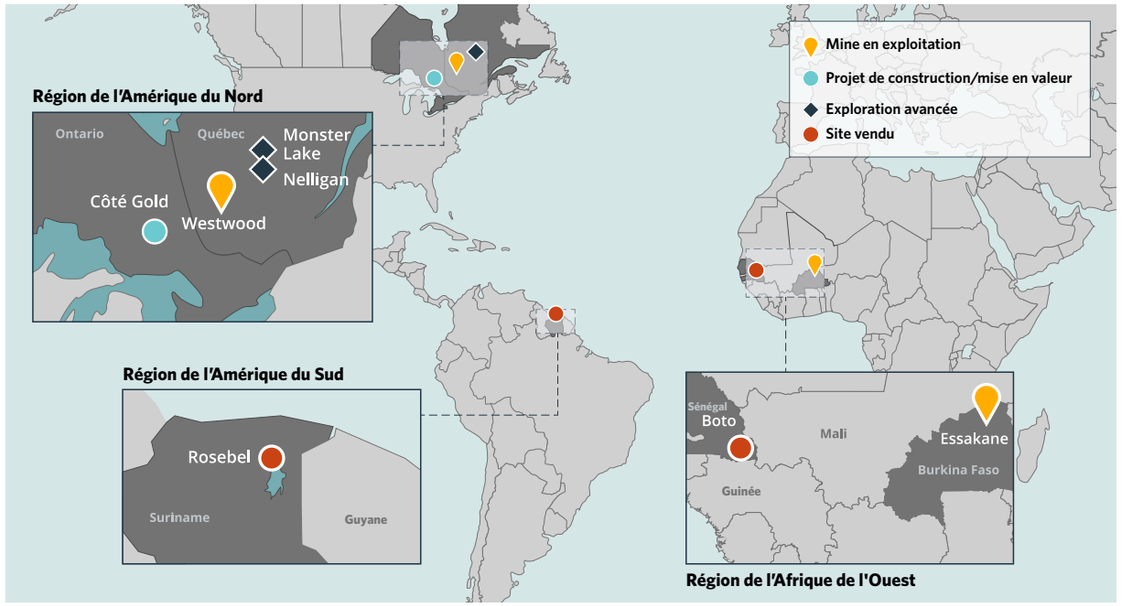

1 La vente de la mine Rosebel a été annoncée en octobre 2022 et clôturée en janvier 2023, tandis que la vente des actifs de mise en valeur et d'exploration en Afrique de l'Ouest a été annoncée en décembre 2022.

Message de notre chef de la direction

2022 a été une année transformatrice pour IAMGOLD : l'entreprise a pris des mesures importantes en vue d'atteindre son objectif de devenir une société productrice d'or à marge élevée grâce à l'avancement et au financement du projet Côté Gold et à la réorientation stratégique visant à se concentrer sur des actifs rentables dans des territoires clés. Des changements considérables ont eu lieu à la haute direction, l'entreprise a enregistré un fort rendement opérationnel et a vendu sa mine Rosebel, au Suriname, ainsi que son projet Boto, au Sénégal. Cette transformation a été rendue possible grâce au dévouement et à la résilience des membres de notre personnel à tous les niveaux de l'entreprise, qui ont démontré leur engagement à travailleur en toute sécurité et de façon responsable en vue de concrétiser sa vision commune qui repose sur l'exploitation minière responsable.

En tant que nouveau chef de la direction d'IAMGOLD, je suis honoré de poursuivre le travail de mes prédécesseurs et je salue leur dévouement à préserver la force financière d'IAMGOLD et à assurer le succès pour le bienfait de nos actionnaires, de notre personnel et de nos parties prenantes.

Aujourd'hui, l'entreprise entame un tournant intéressant, et est en bonne posture aux fins du commencement de la production à Côté Gold au début de l'an prochain et du démarrage de l'exploitation de ce qui deviendra la prochaine mine canadienne à faible coût, à grande envergure et à longue durée de vie. La mine servira de modèle d'exploitation minière du Canada et sera transformatrice pour IAMGOLD. Mon arrivée chez IAMGOLD est en fait un retour au bercail, et je suis fier de diriger une société qui souscrit rigoureusement à une culture Zéro Incident®, qui est un engagement à l'égard de l'exploitation minière responsable mis en œuvre à ma première année auprès d'IAMGOLD, il y a plus de 16 ans.

Tout au long de l'année, nos efforts ont porté sur le bien-être et la sécurité de notre personnel, de nos entrepreneurs et de nos parties prenantes des communautés. Notre rendement en sécurité présente à la fois des améliorations et des difficultés. Notre taux de fréquence de perte de temps en raison d'accident a diminué pour atteindre 0,08, tandis que notre taux total d'incidents enregistrables est resté stable à 0,76. En 2022, nous avons eu le regret d'annoncer la mort d'un membre de l'équipe d'Essakane dans un tragique accident survenu hors site. L'enquête approfondie menée a donné lieu à des politiques et procédures renouvelées.

Nous avons maintenu notre engagement à accorder la priorité à la santé et la sécurité dans tous les aspects de nos activités et à nous efforcer à nous améliorer.

Nous consultons et soutenons régulièrement les communautés à proximité de nos activités pour veiller à ce que la population et les entreprises locales bénéficient des retombées de nos projets. En 2022, IAMGOLD a dépensé plus de 100 millions $ en approvisionnement et en contrats locaux, soit une hausse de 56 % par rapport à l'an dernier. Bien que 2022 ait connu son lot de difficultés, comme les contraintes pesant sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et l'inflation à la hausse, l'avancement du projet s'est poursuivi et est maintenant achevé à 86 % ; la production se profile à l'horizon et les efforts portent désormais sur l'accroissement régulier de la production de cette exploitation phare. Autre fait saillant de l'année : IAMGOLD est devenu le premier producteur minier à recevoir la certification ECOLOGO® pour l'exploration minière au Québec.

Tout au long de 2022 et en 2023, nous nous sommes concentrés sur la compréhension de nos principales priorités des facteurs ESG dans le cadre d'une évaluation exhaustive de l'importance. Nous avons affiné notre stratégie d'action climatique afin de déterminer notre empreinte de carbone et d'élaborer une feuille de route pour réduire les incidences négatives sur l'environnement. Ces actions seront intégrées à un plan d'affaires en vue d'orienter nos efforts de développement durable.

Pour l'avenir, nous renforcerons davantage notre stratégie liée aux facteurs ESG afin de promouvoir une culture d'excellence en développement durable. Ces efforts comprennent la gestion de notre empreinte de carbone et l'élaboration d'une feuille de route de décarbonation en appui à nos objectifs à long terme.

Je suis enthousiaste à l'idée de diriger IAMGOLD vers d'autres succès et de continuer de générer de la valeur pour tous nos actionnaires et toutes nos parties prenantes.

Renaud Adams
Président et chef de la direction

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société d'exploitation aurifère de rang intermédiaire dont le siège social est situé à Toronto, au Canada, qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest.

Aujourd'hui, IAMGOLD exploite deux mines : la mine à ciel ouvert Essakane, au Burkina Faso, et la mine souterraine Westwood au Québec, au Canada. Elle construit également Côté Gold, en Ontario, en partenariat avec Sumitomo Metal Mining, qui deviendra la prochaine mine d'or canadienne à grande échelle et à longue durée. Sa mise en production est prévue au premier trimestre de 2024. De plus, IAMGOLD possède un éventail de projets à des stades préliminaires et avancés dans des districts à fort potentiel dans les Amériques.

La société est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de facteurs ESG, y compris son engagement Zéro Incident®. IAMGOLD figure sur l'indice Jantzi Social Index (« JSI »), qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères ESG.

Une année de transformation

2022 a été une année marquée par le changement pour IAMGOLD, tant dans son équipe de haute direction que dans sa structure, en raison des transactions stratégiques réalisées qui ont considérablement transformé l'entreprise. En octobre, nous avons annoncé la vente de notre participation dans la mine Rosebel au Suriname à Zijin Mining Group Co. Ltd. qui a été clôturée en janvier 2023. En outre, en décembre 2022, nous avons annoncé la vente de nos participations dans divers actifs de mise en valeur et d'exploration en Afrique de l'Ouest (situés au Sénégal, au Mali et en Guinée) à Managem, S.A. Le produit de ces ventes sert à financer l'achèvement de la construction au projet Côté Gold.

Le projet d'aménagement minier de Côté Gold a débuté en septembre 2020. Une fois construite, Côté Gold sera la troisième mine d'or en importance en exploitation au Canada et deviendra la nouvelle mine phare d'IAMGOLD.

Au cours de cette année charnière, Essakane a maintenu une production constante qui lui a permis de réaliser une production record en dépit du contexte sécuritaire et géopolitique difficile. Notre mine Westwood a poursuivi son redémarrage entamé en 2021 en mettant un accent renouvelé sur la sécurité et sur les nouveaux systèmes géotechniques et méthodologies minières, ainsi qu'en accordant davantage la priorité à la réhabilitation progressive et la fermeture.

À l'issue de cette période charnière, nous sommes résolument axés sur la croissance future et continuons de prioriser l'exploitation sécuritaire et responsable.

Au sujet d'IAMGOLD (suite)

Vue d'ensemble des exploitations

PRODUCTION

	ESSAKANE **Burkina Faso, Afrique de l'Ouest** (participation de 90 %)	WESTWOOD **Québec, Canada** (participation de 100 %)	ROSEBEL **Suriname, Amérique du Sud** (Rosebel : 95 % | Saramacca : 66,5 %[1])
Début	2010	2014	2004 (Saramacca : 2e semestre 2020)
Type de mine	Mine à ciel ouvert	Mine souterraine / fosse satellite à ciel ouvert	Fosse à ciel ouvert
Durée de vie estimée de la mine	~2027[2]	~2033+[3]	~2033[4]
Production aurifère attribuable 2022	432 000 oz	67 000 oz	214 000 oz

VENTE À ZIJIN MINING

1 70/30 Saramacca UJV (RGM / Staatsolie) and 95% Rosebel ownership (70% x 95% = 66.5%).
2 Heap leach project currently under assessment.
3 Subject to underground mine assessment.
4 Consulter le communiqué de presse en date du 12 janvier 2022 et les prévisions mises à jour dans le communiqué de presse en date du 8 novembre 2022.

Vue d'ensemble des projets

CONSTRUCTION

	CÔTÉ GOLD **Ontario, Canada** (participation de 64,75 %[1])
Début	Début 2024
Type de mine	Mine à ciel ouvert
Durée de vie estimée de la mine	~2041+
Années 1–6(base à 100 %)	**495 000 oz**
Durée de vie de la mine(base à 100 %)	365 000 oz CMTI 851 $/oz

1 Selon la proportion détenue dans la coentreprise, soit 70 % par IAG et 30 % par SMM, en supposant qu'IAG rachète la participation de 10 % que SMM a acquise dans le cadre de l'entente de financement avant de début de la production commerciale. Consulter le communiqué de presse du 19 décembre 2022

Faits saillants du rendement

Tableau de données résumant le rendement de l'entreprise (2020–2022)

	2022	2021	2020
Production aurifère attribuable, y compris les coentreprises (oz)	**713 000**	601 000	653 000
Main-d'œuvre[2]			
Membre du personnel (nbre)	**5 065**	5 025	5 205
Hommes (% de la main-d'œuvre)	**88 %**	88 %	86 %
Femmes (% de la main-d'œuvre)	**12 %**	12 %	14 %
Diversité de genre au sein du conseil d'administration (% de femmes)	**38 %**	43 %	29 %
Roulement			
Nombre total de personnes s'étant joint à l'entreprise	**402**	324	556
Nombre total de personnes ayant quitté l'entreprise	**364**	340	277
Sécurité[2]			
Décès (n[bre])	**1**	0	0
Fréquence des pertes de temps en raison d'accident (sur 200 000 heures de travail)	**0,08**	0,17	0,26
Taux de fréquence du total d'incidents enregistrables (sur 200 000 heures de travail)	**0,76**	0,76	0,67
Énergie et émissions[3]			
Puissance			
Consommation énergétique totale (GJ)	**10 047 327**	10 181 467	7 818 719
Consommation énergétique directe totale (GJ)	**8 773 670**	8 922 679	6 582 948
Consommation énergétique indirecte totale (GJ)	**1 273 656**	1 258 788	1 235 771
Électricité provenant de l'énergie solaire (%)	**7**	8	8
Émissions atmosphériques (en tonnes métriques de CO_2)			
Émissions GES directes, champ d'application 1	**573 528**	596 549	477 761
Émissions GES indirectes, champ d'application 2	**566**	512	491

	2022	2021	2020
Eau (m³)[3]			
Volume total d'eau prélevée	**57 419 900**	40 966 000	30 438 000
Volume total d'eau rejetée	**20 393 900**	6 448 000	4 764 000
Consommation d'eau totale	**37 026 000**	34 518 000	25 408 000
Prélèvement d'eau selon la source			
Eau de surface	**34 568 700**	17 098 000	6 088 000
Nappes phréatiques	**3 280 300**	3 119 000	2 842 000
Précipitations	**19 570 900**	20 734 000	19 682 000
Tiers	**0**	15 000	0
Eau recyclée (% d'eau consommée)	**54**	61	–*
Eau utilisée totale[4]	**57 019 100**	55 588 000	49 731 000
Déchets (données globales, en tonnes)[3]			
Poids total des déchets dangereux	**22 366**	10 492	52 122
Poids total des déchets non dangereux	**32 408**	6 253	8 711
Quantité totale des résidus, y compris les boues[5]	**21 045 358**	23 690 809	24 621 680
Terres perturbées et réhabilitées (hectares)[6]			
Superficie totale des terres non encore réhabilitées	**7 848,5**	7 652,0	7 472,6
Superficie totale des terres réhabilitées	**21,3**	11,3	6,3
Empreinte totale	**8 061,3**	7 834,9	7 760,1

* Information non disponible.
2 Comprend Rosebel, Essakane, Westwood, Boto, Côté Gold, le siège social et l'exploration.
3 Comprend Rosebel, Essakane, Westwood, Boto et Côté Gold.
4 Le volume total d'eau est la somme de l'eau recyclée et consommée.
5 Comprend les résidus de Rosebel, d'Essakane et de Westwood ainsi que les boues de Westwood. Le tonnage des résidus représente le tonnage de minerai traité à l'usine.
6 Comprend Rosebel, Essakane et Westwood.

Faits saillants du rendement de 2022

Notre personnel et nos équipes

Taux de fréquence de perte de temps en raison d'accident (TF PTA) de **0,08**, taux de fréquence de jours d'absence, restrictions et transferts (TF JART) de **0,31** et taux de fréquence du total des incidents enregistrables (TF TIE) de **0,76**. Ces chiffres témoignent d'un solide rendement de sécurité couvrant plus de 23 700 000 heures travaillées.

Plus de **4 365 000** heures travaillées à Côté Gold sans incident.

Renforcement de la conscientisation sur l'**équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI)** à l'échelle de toute l'entreprise grâce à des formations et à la mise en place du programme Mind Body Achievement (MBA) à tous les sites.

Parmi les **meilleurs employeurs du Grand Toronto en 2023**.

Engagement et développement communautaires

Plus de **15 millions $** en investissements communautaires, y compris des parrainages, des dons et des partenariats.

Plus de **856 millions $** versés à des fournisseurs nationaux et 100 millions $ à des fournisseurs locaux.

Partenariat avec One Drop Foundation, Cowater Sogema et Affaires mondiales Canada pour la phase 2 du projet Triangle d'eau qui, une fois terminé, approvisionnera en eau potable **75 000 personnes** de plus à proximité d'Essakane.[7]

Gouvernance environnementale

Niveau A atteint et maintenu à tous les sites du protocole de l'intendance de l'eau de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière du Canada (AMC).

Niveau A atteint et maintenu à Westwood et Essakane du protocole de gestion des résidus de l'initiative VDMD de l'AMC.

Niveau AAA atteint et maintenu à Essakane et **niveau A** à Rosebel du protocole de gestion du maintien de la biodiversité de l'initiative VDMD de l'AMC.

Tous les sites ont un ingénieur ou une ingénieure en poste qui effectue une gestion renforcée de la sécurité des digues, ont recours à un comité indépendant d'examen des résidus une fois par année, à des formations pour le personnel, et plus.

Leadership lié aux facteurs ESG

37e rang au classement de Corporate Knights des 50 meilleures entreprises en 2022, qui comprend les entreprises les plus socialement responsables du Canada dans tous les secteurs en fonction de leurs indicateurs des facteurs ESG et de leurs indicateurs de performance clés économiques, ce qui représente une amélioration de 7 positions par rapport à l'an dernier.

5e rang sur 52 pairs du secteur dans le classement Moody's ESG Solutions ; IAMGOLD présente des forces notables en développement socioéconomique, en stratégie environnementale, en santé et sécurité et en gouvernance.

Niveau **AA** reçu dans l'évaluation **MSCI ESG Ratings**, ce qui place l'entreprise dans les 15 % supérieurs des entreprises de métaux précieux évaluées.[8]

Certification ECOLOGO® reçue pour ses activités d'exploration minière au Québec, un processus qui a pris 1,5 an à réaliser ; IAMGOLD est la première société minière à obtenir cette certification.

Incidence économique[9]

Millions de dollars américains	Valeur économique créée	Valeur économique distribuée					Valeur économique mise en réserve
	Revenus	Coûts d'exploitation[10]	Salaires et avantages sociaux du personnel[11]	Paiements aux fournisseurs de capitaux[12]	Paiements aux gouvernements[13]	Total	
Canada[14]	75,5	111,1	88,0	36,8	2,7	238,6	(163,1)
Amérique du Sud[15]	405,2	232,9	61,1	2,7	0,3	297,0	108,2
Afrique de l'Ouest[16]	883,3	348,3	83,8	1,1	74,1	507,3	376,0
Total	**1 364,0**	**692,3**	**232,9**	**40,6**	**77,1**	**1 042,9**	**321,1**

7 La phase 1 a fourni de l'eau potable à 60 000 personnes vivant à proximité du site d'Essakane au Burkina Faso.
8 Mise en garde de MSCI.
9 Les données de rendement économique comprennent les exploitations principales et excluent les sites d'exploration. Les personnes morales situées à l'extérieur de ces trois zones géographiques sont exclues. Les données excluent les coûts engagés au titre des immobilisations corporelles.
10 Les coûts d'exploitation comprennent le coût des ventes (exception faite de l'amortissement), les frais généraux et administratifs, les coûts d'exploration, les investissements communautaires, les redevances et les autres charges (exception faite des pertes de valeur).
11 Les salaires et avantages sociaux du personnel sont les montants totaux versés au personnel liés aux salaires et aux dépenses.
12 Les paiements aux fournisseurs de capitaux comprennent les contrats de location payés, les billets de premier rang, les prêts pour équipement, les intérêts sur la facilité de crédit, et autres.
13 Les paiements aux gouvernements comprennent les impôts payés et les dividendes aux participations ne donnant pas le contrôle.
14 Comprend Westwood, Côté Gold et le siège social.
15 Comprend Rosebel, qui est considérée comme une activité abandonnée depuis janvier 2023.
16 Comprend Essakane.

Nos cibles et notre progression de 2022

Chaque année, IAMGOLD fixe des cibles et fait le suivi de la progression dans toute l'entreprise de la réalisation des objectifs de développement durable. Le tableau suivant présente une mise à jour de la progression réalisée en 2022.

	ODD	Cibles de 2022	Progression (réalisé/en cours/partiellement réalisé/processus sur plusieurs années)	Statut
	9, 12	Atteindre le niveau A du protocole de gestion des résidus et de l'intendance de l'eau de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière du Canada (AMC) d'ici la fin de 2022.	Partiellement réalisé	Niveau A atteint et maintenu à tous les sites du protocole de l'intendance de l'eau de l'initiative VDMD de l'AMC. Niveau A atteint et maintenu à Westwood et Essakane du protocole de gestion des résidus de l'initiative VDMD de l'AMC.
	1, 3, 6	Obtenir du financement pour la phase 2 du projet Triangle d'eau auprès d'Affaires mondiales Canada en partenariat avec Cowater Sogema, One Drop et des agences partenaires et des fonds communautaires burkinabè, qui approvisionnerait en eau potable 75 000 personnes à proximité d'Essakane	Réalisé	Partenariat d'IAMGOLD avec Affaires mondiales Canada, Cowater Sogema et One Drop approuvé et signé par les parties en décembre 2022.
	5, 8, 10	Continuer la mise en œuvre du programme d'équité, de diversité et d'inclusion, y compris :		
		Progression dans l'atteinte de la cible de représentation de genre de 20 % de femmes d'ici 2030	Processus sur plusieurs années	À la fin 2022, IAMGOLD avait une représentation de genre de 12 % de femmes à l'échelle de tous ses sites en exploitation et de ses bureaux, soit un niveau semblable à l'an dernier. IAMGOLD a reconnu que des améliorations sont nécessaires. Parmi les mesures prises en 2022 pour progresser vers cette cible, on trouve l'établissement d'un comité d'orientation sur l'ÉDI et un conseil du personnel, ainsi qu'un engagement fort avec diverses ONG et associations de l'industrie dans le but de faire en sorte que les femmes soient davantage entendues chez IAMGOLD et dans toute l'industrie. *Voir formation ÉDI ci-dessous.*
		Mise en œuvre d'une formation sur l'ÉDI pour le personnel	Réalisé	Des formations de sensibilisation à l'ÉDI offertes à la fin du 3e trimestre 2022 : • Réalisation d'un atelier sur l'« inclusion consciente » pour les leaders, les RH des sites et du siège social, l'équipe de santé, sécurité et environnement, et les ambassadeurs et ambassadrices d'ÉDI. • Sélection de solutions de formation ÉDI pour les gestionnaires et les rôles subordonnés. • Intégration des concepts d'ÉDI dans le programme Mind Body Achievement (MBA), mise en place prévue de la formation à tous les sites. Ces concepts comprennent un milieu de travail respectueux, la prévention du harcèlement et de la discrimination, ainsi que la santé mentale et le mieux-être. • Déploiement d'une formation sur les « compétences en entrevue comportementale inclusive ».
		Élaboration d'un site Web interne pour sensibiliser le personnel aux questions d'ÉDI	Réalisé	Lancement du site Web en 2022.

Nos cibles de 2022 et notre progression (suite)

	ODD	Cibles de 2022	Progression (réalisé/ en cours/partiellement réalisé/processus sur plusieurs années)	Statut
		Mise à jour de la politique en santé et sécurité pour inclure la santé physique et psychologique, et élaboration des programmes de sensibilisation connexes en vue de promouvoir un milieu sécuritaire et positif	Réalisé	Politique de santé et sécurité d'IAMGOLD mise à jour et déployée. Intégration de la santé mentale et du mieux-être dans le programme MBA et formation à tous les sites. Évaluation de l'inclusivité des installations débutée en 2022 pour repérer les barrières à un milieu de travail sécuritaire, positif et inclusif.
	3, 8	Respecter et dépasser les cibles en santé et sécurité en 2022.	Partiellement réalisé	**Quatre indicateurs de prévention :** 1. Réunions de sécurité avec le personnel et les entrepreneurs ➜ Réalisé. 2. Inspections générales planifiées ➜ Réalisé. 3. Formation du personnel sur les risques majeurs ➜ Réalisé. 4. Clôture en temps voulu des mesures correctives et préventives des rapports d'incident important (RII) ➜ Réalisé à 98 % 5. Zéro jour d'absence, restriction et transfert (JART) ➜ Non réalisé en raison d'un accident mortel survenu à l'extérieur d'Essakane
	7, 13	Effectuer une vérification externe des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'IAMGOLD.	Réalisé	Un entrepreneur externe a été embauché pour réaliser une vérification des données d'émissions de GES de champ d'application 1 et 2 en 2022.
	13	Publier un rapport du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.	En cours	L'ébauche du rapport du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques n'a pas été publiée, puisque l'entreprise a recommencé le processus de recherche et d'établissement des cibles. Sur la bonne voie en vue d'une publication au 4e trimestre 2023.
	13	Publier un plan d'action de haut niveau sur la façon dont IAMGOLD compte assurer l'atteinte des cibles générales.	En cours	Des feuilles de route préliminaires ont été élaborées, mais pas publiées. Comme mentionné ci-dessus, le processus a été recommencé, et IAMGOLD est sur la bonne voie en vue d'une publication en 2023.
	15	Conclure un investissement initial d'une solution axée sur la nature qui a une incidence nette positive sur la biodiversité et des crédits carbone.	En cours	Une évaluation initiale de la biodiversité a été réalisée ; cependant, l'entreprise réexaminera sa stratégie de biodiversité en 2023-2024 afin qu'elle soit mieux alignée sur sa stratégie en matière du climat. Le travail réalisé jusqu'à présent comprend : • Détermination des récepteurs de biodiversité sensibles à chaque site minier par le moyen de la cartographie des habitats, et une classification et une cote se sensibilité ; • Évaluation de haut niveau sur les principales pressions sur la biodiversité exercées par l'exploitation minière ; • Détermination des dépendances de la biodiversité et des occasions d'atteindre les objectifs de gain net (bénéfiques pour la nature) ; • Priorisation des sites pour orienter les prochaines étapes d'IAMGOLD.

Nos cibles 2023 en développement durable

IAMGOLD est résolue à se servir de sa stratégie en développement durable en vue de faire progresser les ODD des Nations Unies. Le tableau suivant présente les cibles que nous avons fixées pour 2023 afin de faire progresser nos priorités communes.

	ODD	Cibles de 2023
	1, 3, 6	Finaliser l'ébauche du plan de mise en place du projet pour la phase 2 du projet Triangle d'eau et commencer la mise en œuvre du projet
	5, 8, 10	Continuer la mise en œuvre du programme d'égalité, de diversité et d'inclusion, y compris : • Progresser dans l'atteinte de la cible de représentation de genre de 20 % de femmes d'ici 2030 • Atteindre la parité homme-femme parmi les gestionnaires d'ici 2030 • Mettre en place des apprentissages généraux sur les principes et concepts clés d'ÉDI à tous les sites • Promouvoir un milieu de travail sécuritaire et positif, exempt de dangers physiques et psychologiques
	3, 8	Respecter ou dépasser les cibles en santé et sécurité : • Réaliser des formations sur les risques majeurs pour le personnel de tous les sites d'exploitation • Faire en sorte qu'au moins 90 % du personnel de toutes les exploitations aient suivi la formation de sensibilisation sur la gestion et la prévention de la fatigue • Clore les mesures de niveau 5 des RII en temps voulu ; cible de 85 % des mesures correctives • Atteindre un taux de fréquence du total des incidents enregistrables (TF TIE) de 0,69 pour le personnel et les entrepreneurs
	13	Publier le rapport du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, qui comprend la feuille de route de décarbonation

Notre approche du développement durable

Importance : Nous avons effectué une évaluation de l'importance pour déterminer les questions de développement durable qui comptent le plus pour nos parties prenantes, nos partenaires et nos activités.

Nous avons employé un processus à plusieurs étapes et consulté nos parties prenantes internes et externes afin d'établir et d'évaluer l'importance de chaque enjeu.

Notre approche comprenait :

- une **évaluation de la situation actuelle**, y compris un examen des cadres liés aux facteurs ESG et des tendances, ainsi qu'une comparaison de référence avec les pairs ;
- l'**engagement des parties prenantes** afin de comprendre les zones d'intérêt et les incidences sur l'entreprise, y compris des entrevues, un sondage et des recherches documentaires ;
- **réaliser une priorisation et une validation**, comprenant une analyse, une matrice de priorités et un atelier de validation comprenant des personnes clés dans l'entreprise.

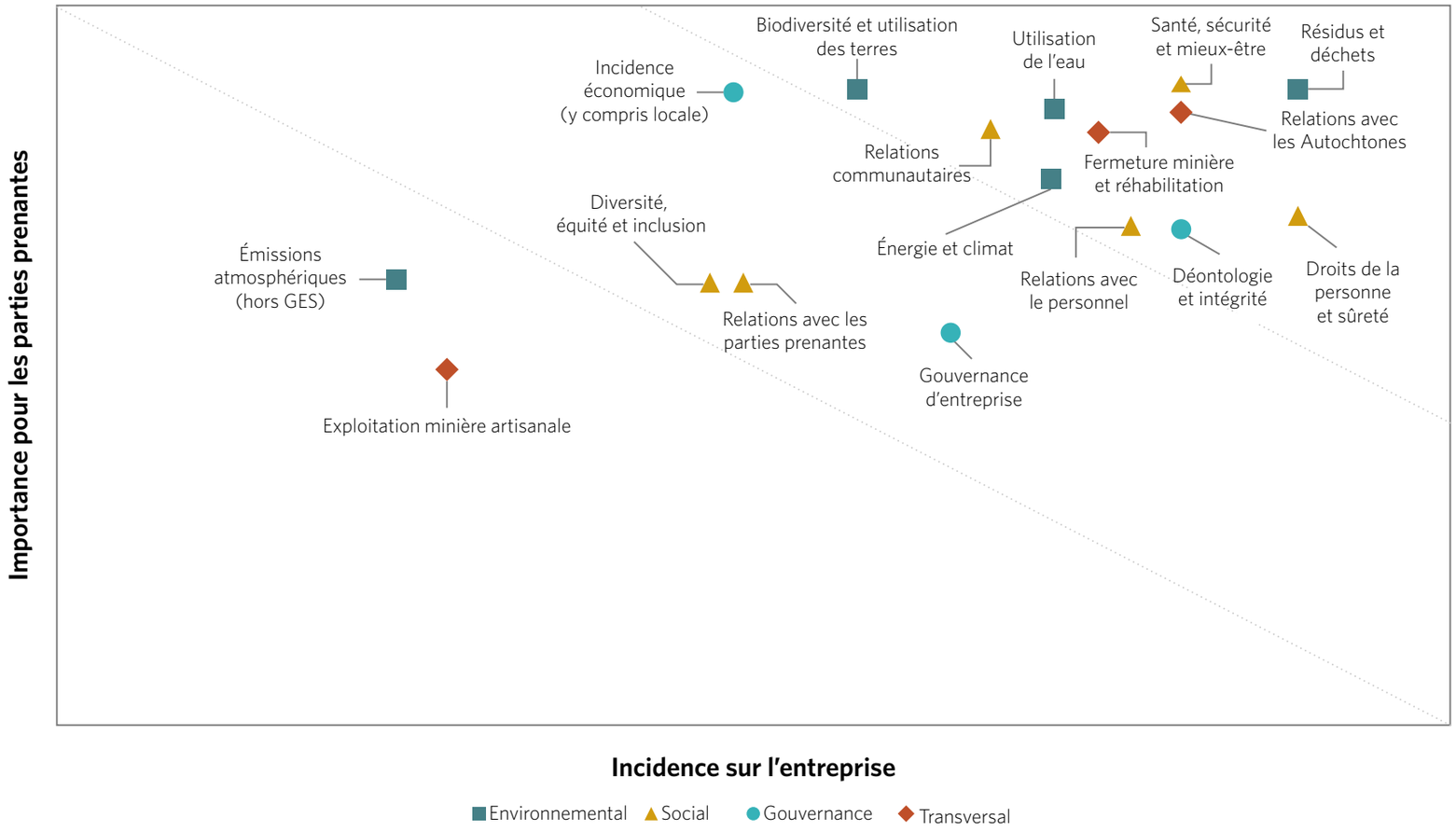

Notre approche du développement durable (suite)

Grâce à notre dernière évaluation, reflétant les changements dans notre entreprise, nous avons déterminé les enjeux les plus importants pour nos parties prenantes et ceux qui ont la plus grande incidence sur notre entreprise.

Nous avons utilisé cette évaluation de l'importance mise à jour pour orienter les divulgations dans notre rapport 2022 sur le développement durable.

Il a été déterminé que les 11 enjeux de développement durable qui suivent sont les plus importants :

Environnemental	Social
• Biodiversité et utilisation des terres • Énergie et climat • Résidus et déchets • Utilisation de l'eau	• Relations avec les communautés • Relations avec le personnel • Santé, sécurité et mieux-être

Gouvernance	Transversal
• Déontologie et intégrité	• Relations avec les Autochtones • Fermeture minière et réhabilitation

IAMGOLD évalue continuellement les enjeux qui sont importants pour ses parties prenantes, qui comprennent le personnel, les communautés, les gouvernements et d'autres parties concernées ou intéressées. Chaque site d'IAMGOLD mène son propre processus d'importance, de façon formelle et informelle, mais surtout par l'entremise de discussions avec les parties prenantes et la mise à jour régulière des registres de risques, des schémas de parties prenantes, des registres de plaintes et d'autres documents de consultation.

Des exercices semblables sont menés au siège social, y compris des analyses, dans le cadre de la planification stratégique, des commentaires des parties prenantes pour déterminer les problèmes immédiats ou sur une base à court, moyen et long terme. De plus, les systèmes de gestion qui comprennent le processus de gestion des risques établissent les aspects présentant un risque important à une exploitation ou à la société. Ces aspects sont classés par ordre de priorité pour prévenir les accidents, les répercussions sur l'environnement et les incidents qui risquent de toucher les communautés ou autres parties prenantes.

Engagement des parties prenantes : Le tableau qui suit fournit un aperçu de nos méthodes d'engagement avec les parties prenantes au courant de l'année ainsi que les sujets de ces engagements.

Parties prenantes	Méthodes d'engagement	Sujets des engagements
Personnel	Réunions générales Annonces par courriel Sondage auprès du personnel Formation et programmes de développement	Santé et sécurité Équité, diversité et inclusion Rémunération globale Organisation de l'entreprise Développement professionnel et formation
Société civile	Médias sociaux Sites Web Bulletins d'information Réunions	Enjeux socioéconomiques et environnementaux Développement communautaire et investissement Droits de la personne
Communautés	Médias sociaux Sites Web Bulletins d'information Réunions	Emplois et perspectives d'affaires Enjeux et intérêts environnementaux Investissements communautaires et retombées
Gouvernements et autorités de réglementation	Rencontres et correspondance avec les gouvernements nationaux, provinciaux et locaux	Permis et conformité Enjeux environnementaux et socioéconomiques
Communautés autochtones	Rencontres formelles et informelles Bulletins d'information Séance d'information pour la communauté	Mise en place d'ententes sur les répercussions et les avantages Enjeux socioéconomiques Emplois, formation et perspectives d'affaires
Associations de l'industrie	Participation active dans diverses associations de l'industrie	Sujets environnementaux Relations avec les Autochtones et les communautés Santé et sécurité Ressources humaines Meilleures pratiques générales dans le domaine minier (disciplines techniques et non techniques)
Actionnaires et analystes	Conférences d'investisseurs Téléconférences d'investisseurs Communiqués de presse Rencontres	Rendement lié aux facteurs ESG Rendement financier et opérationnel Acquisitions et cessions
Fournisseurs	Rencontres	Approvisionnement auprès de sources locales et autochtones Bienfaits pour les communautés autochtones Droits de la personne Code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs / chaîne d'approvisionnement responsable

Gouvernance

IAMGOLD croit qu'une gouvernance et une supervision rigoureuses sont essentielles pour exercer ses activités efficacement et produire un meilleur rendement en développement durable.

DANS CETTE SECTION

Notre structure de gouvernance 15
Notre engagement en développement durable 17
Déontologie et intégrité 19

Notre structure de gouvernance

Supervision du conseil

Le conseil d'administration croit que les facteurs ESG sont au centre de la stratégie d'entreprise d'IAMGOLD et sont un facteur important qui influence le rendement de l'entreprise. La gouvernance en facteurs ESG a été renforcée en 2022 : le comité permanent de développement durable supervise la mise en place d'une stratégie liée aux facteurs ESG.

Le conseil d'administration d'IAMGOLD, par l'intermédiaire de ses cinq comités permanents (comité d'audit et des finances, comité des ressources humaines et de rémunération, comité de nomination et de gouvernance d'entreprise, comité de développement durable et comité technique), supervise et surveille l'approche, les politiques et les priorités liées aux facteurs ESG de l'entreprise ainsi que le cadre stratégique Zéro Incident® de l'entreprise.

- Comité d'audit et des finances : Évalue l'intégrité du processus de communication de l'information financière, l'intégrité des états financiers de la Société, le système de contrôles internes et la gestion des risques financiers, le rendement de la fonction d'audit interne de la Société, les qualifications, l'indépendance et le rendement des auditeurs externes, les politiques financières, ainsi que la nature et la structure des principaux engagements en ce qui a trait à la stratégie financière.
- Comité des ressources humaines et de rémunération Formule des recommandations au conseil d'administration au sujet de la rémunération du conseil, du chef de la direction et, selon les conseils du chef de la direction, concernant les autres membres de la haute direction.

Responsable de l'évaluation des pratiques de gestion des talents et de la planification de la relève des cadres et supervise les politiques et les pratiques afin de promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion.

- Comité de nomination et de gouvernance d'entreprise : Responsable de guider le conseil sur l'évolution des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, d'évaluer sur une base annuelle le rendement du conseil, de ses comités et de leurs présidents et présidentes, et de l'apport des membres individuels du conseil, et de recommander des candidatures pour élection au conseil.
- Comité de développement durable : Examine et surveille la santé de l'entreprise, sa sécurité, les communautés, sa sûreté, ses politiques liées aux facteurs ESG, son rendement, ses initiatives, ses objectifs ainsi que sa conformité aux lois applicables, y compris celles portant sur les émissions de carbone et l'incidence des activités d'IAMGOLD sur le climat.
- Comité technique : Responsable d'aider le conseil dans la supervision de la gestion de l'exploration, de la production et d'autres questions techniques, y compris l'évaluation et la surveillance, et de prendre connaissance de rapports périodiques soumis par la direction. Responsable de l'estimation et de la communication des réserves et des ressources.

Tous les membres du conseil d'administration reçoivent des mises à jour trimestrielles sur des sujets liés au développement durable, tandis que le comité de développement durable a droit à une présentation de la haute direction d'IAMGOLD au sujet de la feuille de route de décarbonation en développement, y compris ses objectifs et les plans d'action liés.

Composition du conseil d'administration : La composition du conseil d'administration a été substantiellement renouvelée au cours des dernières années, puisque tous ses membres se sont joints au conseil après septembre 2021. À cette date, le conseil d'administration a adopté de nouvelles lignes directrices de diversité et de renouvellement reflétant les meilleures pratiques.[17] En 2022, le conseil comprenait trois administratrices, soit environ 38 % de tous les membres du conseil, une proportion supérieure à celle prévue dans la politique de diversité de l'entreprise, fixée à un pourcentage minimum ciblé de 30 % de représentation des femmes Tous les membres du conseil d'administration sont considérés comme indépendants[18], sauf Renaud Adams, qui occupe le poste de président et chef de la direction d'IAMGOLD. En outre, tous les comités permanents du conseil d'administration sont composés à 100 % de membres indépendants.

IAMGOLD cherche à maintenir un conseil d'administration composé de membres talentueux et dévoués possédant une diversité d'expériences, de compétences et d'expertises, reflétant les besoins stratégiques de l'entreprise et la nature du contexte dans lequel IAMGOLD exerce ses activités. Plus précisément, le comité de nomination et de gouvernance d'entreprise estime que les compétences en matière de normes et procédures en environnement, en santé et sécurité, et en responsabilité sociale d'entreprise sont utiles pour superviser l'exécution de la stratégie d'affaires actuelle de l'entreprise. Cinq membres du conseil d'administration sur huit sont considérés comme ayant des compétences approfondies dans ce domaine.

17 Il a été décidé que la durée moyenne du mandat des membres du conseil d'administration ne doit pas dépasser 10 ans et qu'aucun membre ne devrait présider le conseil d'administration ou un comité pendant plus de 10 années consécutives.
18 Selon la définition des politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM).

Notre structure de gouvernance (suite)

Supervision de la direction

À la haute direction, le vice-président principal (VPP), Affaires externes et développement durable, est responsable de l'élaboration et de la supervision de la mise en place de politiques et de pratiques portant sur les questions de santé et sécurité et de développement durable. Le VPP, Exploitations et projets, supervise toutes les activités d'exploitations et de mise en valeur de projets, est responsable du rendement en matière de sécurité et d'environnement et est le dirigeant désigné responsable de la gestion de l'eau et des résidus. Le VPP, Affaires externes et développement durable, et le VPP, Exploitations et projets, se rapportent tous les deux au chef de la direction d'IAMGOLD et fournissent des rapports trimestriels au comité de développement durable du conseil d'administration. Ces rapports comprennent les résultats de toute étude d'impact social ou environnemental, le suivi en continu des risques et du rendement, ainsi que les résultats de conformité aux initiatives externes, comme VDMD et les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable.

En 2023, l'organisation des facteurs ESG a été reconçue et comprend maintenant une structure interfonctionnelle, des mandats et responsabilités plus clairs sur les questions de santé, sécurité et environnement, ainsi que sur les risques et répercussions pour les communautés découlant des activités d'IAMGOLD. Le VPP, Affaires externes et développement durable, est appuyé par le v.-p., Santé, santé et sécurité, environnement et communautés (SSEC), qui supervise tous les aspects de la SSEC. Chaque aspect de la SSEC est géré par son directeur principal respectif, avec une hiérarchie claire de responsabilités, travaillant de près avec d'autres services et avec les équipes de SSEC des sites.

Chaque site a son équipe de SSEC, dirigée par un gestionnaire en SSEC, qui relève des directeurs généraux. L'équipe de développement durable du siège social est en communication régulière avec les directeurs généraux et les équipes de SSEC des sites (par le moyen de visites des sites et de communications virtuelles), jouant un rôle de gouvernance et de soutien.

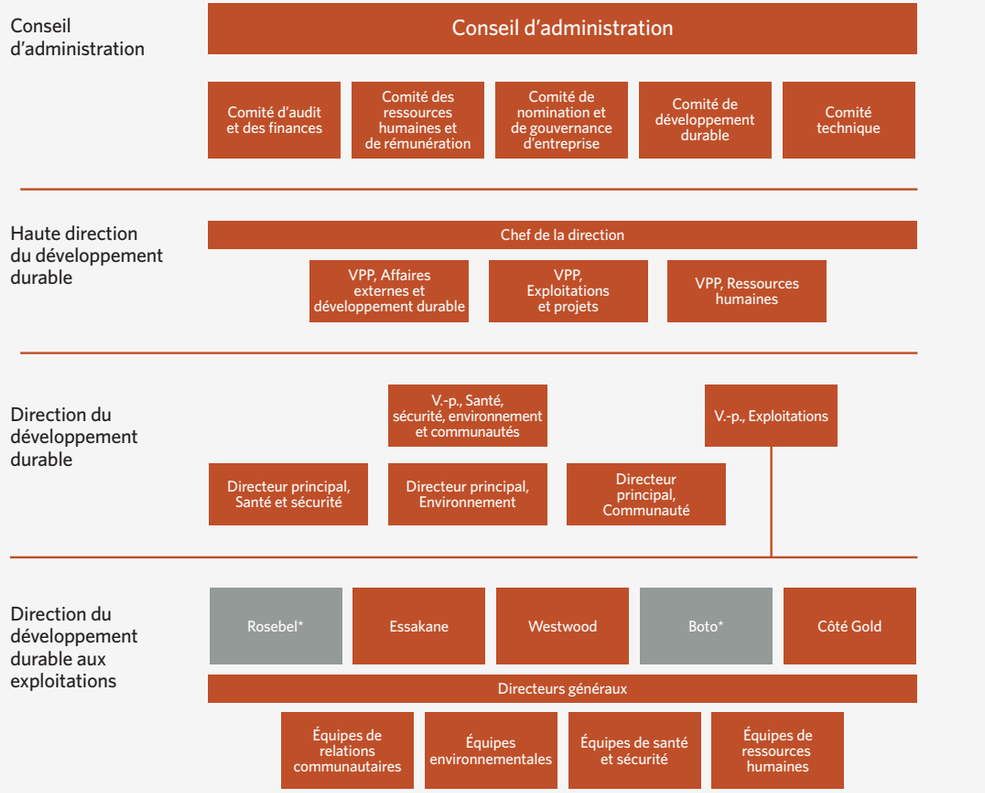

* La mine Rosebel, le projet Boto et diverses autres propriétés d'exploration ont été vendus durant le premier semestre 2023.

Notre engagement en développement durable

Politiques, normes et systèmes de gestion

IAMGOLD est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable grâce à des normes élevées de pratiques en développement durable et en responsabilité sociale. Les politiques, systèmes et pratiques liés aux facteurs ESG sont intégrées dans toute l'entreprise.

Nous sommes guidés par **notre Code de déontologie et d'éthique** ainsi que les politiques associées, y compris la **politique anticorruption**, la **norme en matière de dénonciation** et la **norme en matière de diversité**.

Vision Zéro Incident® : Nous sommes également guidés par la vision Zéro Incident® d'IAMGOLD, qui représente notre engagement à nous efforcer constamment à atteindre les normes les plus élevées en santé et sécurité, à réduire au minimum notre empreinte environnementale et à travailler en coopération avec nos communautés hôtes.

Pour soutenir notre vision, nous disposons de politiques s'appliquant à toute l'entreprise et d'un cadre de gestion exhaustif qui fournissent des directives spécifiques sur divers aspects, comme les relations avec les communautés, la gouvernance environnementale, la gestion des risques et la santé et sécurité. Nous cherchons toujours à faciliter la collaboration entre les sites et les équipes du siège social afin d'élaborer et de partager les meilleures pratiques.

Tous les membres du personnel, y compris les exploitations et les entrepreneurs, sont tenus de se conformer à la vision Zéro Incident® d'IAMGOLD et à son engagement envers la santé, la sécurité et le développement durable et à respecter les politiques suivantes :

Politique d'engagement avec les Autochtones

Politique de santé et sécurité

Politique en matière de droits de la personne

Politique de développement durable

Politique de gestion de l'eau

Politique de gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

Politique de la gestion des résidus miniers

Politique de gestion de biodiversité

Afin de nous assurer que nos politiques sont mises en application uniformément à tous nos sites, nous avons élaboré un cadre conceptuel de gestion en santé et sécurité et un cadre conceptuel de gestion en développement durable. Fondés sur des normes et bonnes pratiques internationales, nos cadres conceptuels traduisent nos politiques en puissants systèmes de rendement produisant des résultats concrets et mesurables.

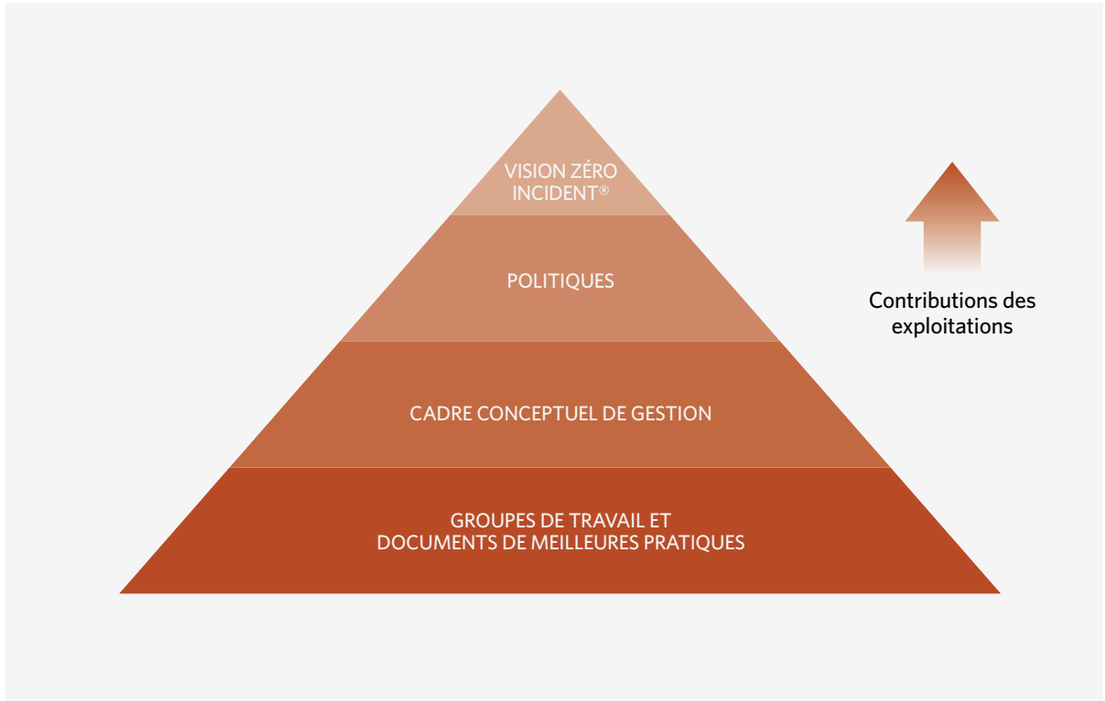

Notre engagement en développement durable (suite)

Gestion des risques de l'entreprise

IAMGOLD a mis en place des systèmes et processus exhaustifs de gestion des risques de l'entreprise (GRE) afin d'établir, d'analyser et d'atténuer les risques importants pour l'entreprise, y compris les risques financiers et les risques de technologies de l'information et de cybersécurité. Le comité d'audit et des finances du conseil d'administration supervise ce programme ainsi que la gestion des mesures prises pour atténuer, surveiller et contrôle toute exposition à des risques.

Pour obtenir de plus amples informations sur ces politiques, programmes et systèmes de gestion, consulter notre **site Web**.

Nos engagements en développement durable

IAMGOLD s'associe à des organisations sectorielles et commerciales afin d'effectuer un partage de points de vue sur les politiques et les questions qui touchent notre industrie, nos activités et les communautés à proximité de nos activités. Ces partenariats traitent de plusieurs aspects d'intérêt mutuel, comme la gestion des risques clés liés aux facteurs ESG et à la réputation.

Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable : Les organismes comme le World Gold Council (WGC) offrent des conseils, des recherches et des outils pratiques reconnus et appréciés par l'ensemble du secteur aurifère. Les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable du WGC établissent un ensemble de pratiques à suivre par ses membres dans tous les facteurs ESG de l'exploitation aurifère. IAMGOLD a mis de l'avant un processus visant à s'assurer de la conformité de toutes ses politiques et pratiques aux Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable et en faisant appel à des tiers pour effectuer une vérification externe de sa conformité en 2023. Les détails sur la mise en œuvre des principes de l'exploitation aurifère responsable se trouvent dans notre **rapport** de la 3e année de la mise en œuvre.

Norme sur l'or libre de conflit : À titre de membre du WGC, IAMGOLD publie annuellement un rapport sur l'exploitation d'or libre de conflit qui démontre que son or n'a pas été extrait de manière à provoquer, soutenir ou alimenter des conflits armés illégaux ou à contribuer à de graves violations des droits de la personne ou du droit humanitaire international. Puisque sa mine Essakane au Burkina Faso est située dans une région touchée par des conflits, IAMGOLD mène des évaluations internes qui confirment que ses processus, politiques et procédures comportent des mécanismes adéquats sont en place et veillent à ce que l'entreprise ne contribue pas au conflit et ne viole pas les droits de la personne. Notre plus récent **rapport** est vérifié à l'externe annuellement. Pour en apprendre davantage sur notre conformité, consulter notre plus récent rapport.

Vers le développement minier durable (VDMD) : Puisqu'IAMGOLD est un membre actif de l'Association minière du Canada (AMC), elle est tenue de mettre en œuvre les protocoles de l'initiative VDMD à toutes ses exploitations au Canada. L'initiative VDMD est un programme en développement durable reconnu qui aide les sociétés minières dans la gestion des principaux risques environnementaux et sociaux.

Toutes nos exploitations ont adopté l'initiative VDMD et effectuent des auto-évaluations pour évaluer leur performance par rapport aux protocoles VDMD. Les résultats de chaque installation sont vérifiés à l'externe tous les trois ans.

	Évaluation de la santé et sécurité	Évaluation de la gestion des résidus	Évaluation de la gestion du maintien de la biodiversité	Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES	Évaluation de l'intendance de l'eau	Évaluation des relations avec les Autochtones et les collectivités
Essakane	AA	A	AAA	B	A	AAA
Westwood	A	A	C	A	A	B
Rosebel	AA	B	A	B	A	AA

Certains éléments de notre rendement dans toute l'entreprise sont irréguliers par rapport à ceux des protocoles VDMD, en particulier à Westwood où nous devons améliorer notre conformité à l'initiative VDMD. Pour inciter l'amélioration du rendement à cet égard, nous avons aligné les mesures de rémunération de la direction sur le rendement lié à l'initiative VDMD. Nous considérons que c'est une occasion de renforcer notre rendement et d'améliorer nos résultats concernant les protocoles VDMD. Notre rendement passé et actuel mesuré selon l'initiative VDMD se trouve sur le **site Web de l'AMC.**

Déontologie et intégrité

Faire de l'exploitation minière de façon responsable et être redevable de nos actions sont au cœur d'IAMGOLD. Nous nous efforçons de donner le pouvoir à chaque personne concernée par notre réussite de jouer son rôle. IAMGOLD mène ses activités de manière transparente, juste, honnête, intègre et respectueuse. Notre objectif est de nous assurer que tout membre du personnel, entrepreneur et représentant et représentante et membre du public puissent dénoncer des manquements présumés sans risque de représailles.

Nos politiques d'entreprise et nos codes de déontologie et d'éthique reflètent ces valeurs et ces aspirations, en particulier le **code de déontologie et d'éthique**, la **politique anticorruption**, la **politique en matière de dénonciation** et le **code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs**.

Le code de déontologie et d'éthique s'applique à tous les membres du conseil d'administration, le personnel, les entrepreneurs et les représentants partout où IAMGOLD exerce ses activités. Le code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs s'applique à tous les fournisseurs d'IAMGOLD, y compris les entrepreneurs, les consultants, leurs sous-traitants et tout autre tiers contractuel.

Nous veillons à avoir un degré élevé de responsabilité de la part de notre personnel en exigeant que tout le personnel et les administrateurs et administratrices d'IAMGOLD suivent une formation annuelle et acceptent de se conformer à la politique anticorruption et du code de déontologie et d'éthique. Les fournisseurs sont sélectionnés en fonction du code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs, doivent s'y conformer et doivent s'assurer que leurs fournisseurs s'y conforment aussi. Le code à l'intention des fournisseurs traite de la discrimination basée sur la race, l'ethnie, la classe sociale, le genre, l'orientation sexuelle, la religion, la nationalité, l'origine sociale, l'âge, l'affiliation politique, un handicap et l'inclusion ; du trafic humain ; du travail des enfants ; des heures de travail ; des salaires et des avantages sociaux ; de la liberté d'association et de négociation collective ; de la vie privée du personnel ; de la déontologie, y compris le respect de la loi et la lutte contre la corruption ; de l'environnement ; de la santé et sécurité ; de la communauté et des interactions avec les peuples autochtones. Des audits et des vérifications des fournisseurs sont réalisés selon les besoins par notre équipe interne d'audit et notre équipe de chaîne d'approvisionnement mondiale. En cas de non-respect du code des fournisseurs, des mesures correctives seront convenues, et IAMGOLD pourrait prendre des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la résiliation du lien d'affaires. Une formation et un développement des compétences sont offerts au besoin pour veiller à ce que les fournisseurs répondent aux attentes.

IAMGOLD évalue le risque lié à la corruption pour toutes ses unités d'affaires à l'aide du processus annuel de gestion des risques de l'entreprise. Chaque année, des évaluations des risques à l'échelle de l'entreprise sont réalisées à tous les sites d'exploitations, aux projets de mise en valeur et au siège social. Ces évaluations incluent les risques de fraude et de corruption et mesurent leur incidence et leur probabilité. Les principaux risques sont communiqués au site, au projet ou à l'équipe de direction (qui peut comprendre la haute direction) concerné. Des mises à jour trimestrielles des risques sont fournies au comité d'audit et des finances du conseil d'administration, tandis que des mises à jour annuelles sont fournies à tout le conseil.

Faits saillants des initiatives et du rendement de 2022 : Nous disposons d'un processus officiel pour traiter les plaintes et les préoccupations liées aux violations du code de déontologie et d'éthique d'IAMGOLD, de la politique en matière de dénonciation, de la politique anticorruption et du code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs. Les rapports peuvent être présentés ouvertement, confidentiellement ou anonymement soit au président ou à la présidente du comité d'audit et des finances, au président ou à la présidente du comité de nomination et de gouvernance d'entreprise ou au moyen du service confidentiel de dénonciation fourni par ClearView Connects, soit en ligne ou à l'aide de la ligne d'assistance sans frais.

Le processus de dénonciation dans son ensemble est surveillé et supervisé par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration. L'an dernier, la direction a réalisé une analyse comparative couvrant une période de cinq ans. De plus, le processus est passé en revue sur une base annuelle dans le cadre de la certification du contrôle interne à l'égard de la communication de l'information financière (selon la loi des États-Unis appelée *Sarbanes-Oxley Act* of 2002) ainsi que des audits réalisés à l'externe (KPMG).

En 2022, par l'entremise du processus de dénonciation, nous avons reçu 30 rapports liés à une conduite contraire à l'éthique (47 %), à la fraude (23 %), à la discrimination (17 %) et aux relations avec le personnel (13 %). Tous les dossiers ont fait l'objet d'une enquête et ont été clos.

Nous avons déployé un cours sur la lutte contre la corruption à l'intention de tous les fournisseurs et entrepreneurs d'IAMGOLD à l'échelle mondiale au cours de l'année pour nous assurer qu'ils sont conscients de nos politiques et procédures. Pour commencer à faire affaire avec nous, les fournisseurs doivent confirmer qu'ils ont lu le code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs.

PERSPECTIVES

En tant qu'entreprise effectuant des activités à l'échelle mondiale, il est de plus en plus important que nous ayons un programme exhaustif en place qui prend en compte une grande variété d'environnements, de communautés et de personnes et qui les protège les effets nocifs de comportements corrompus.

À cet effet, en juillet 2022, la politique anticorruption d'IAMGOLD a été mise à jour pour refléter les meilleures pratiques dans l'industrie.

Personnel

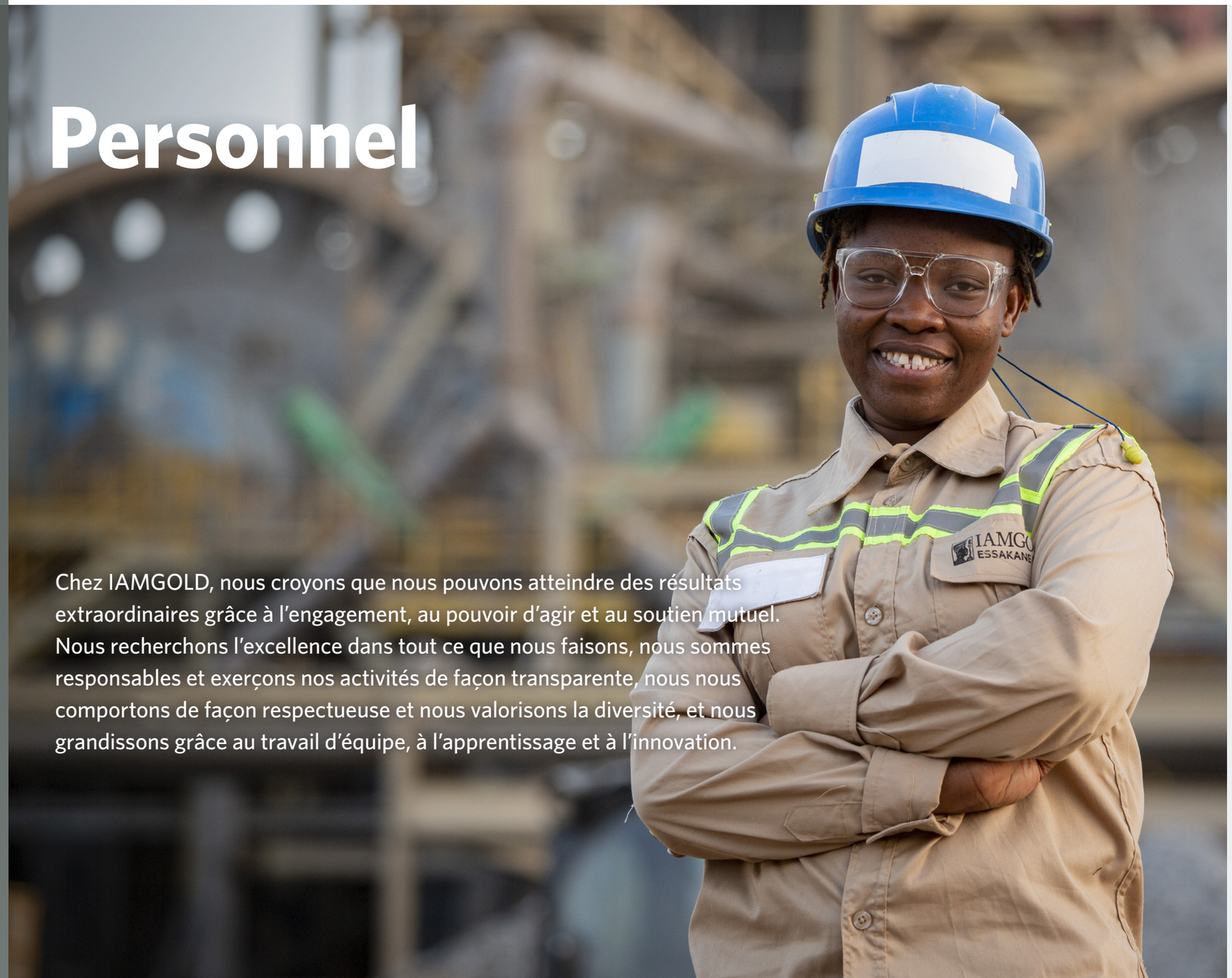

Chez IAMGOLD, nous croyons que nous pouvons atteindre des résultats extraordinaires grâce à l'engagement, au pouvoir d'agir et au soutien mutuel. Nous recherchons l'excellence dans tout ce que nous faisons, nous sommes responsables et exerçons nos activités de façon transparente, nous nous comportons de façon respectueuse et nous valorisons la diversité, et nous grandissons grâce au travail d'équipe, à l'apprentissage et à l'innovation.

DANS CETTE SECTION

Santé, sécurité et mieux-être 21
Relations avec le personnel 24

Santé, sécurité et mieux-être

La santé, la sécurité et le mieux-être sont au cœur de l'engagement sans relâche d'IAMGOLD à l'égard de Zéro Incident®. Nous sommes résolus à bâtir une culture de santé et sécurité aux côtés de notre personnel et à promouvoir la santé et le bien-être des communautés locales.

Nous cherchons à rendre nos milieux de travail exempts d'incidents, d'accidents et de maladies. Nous reconnaissons que tout risque important à l'égard de la santé et sécurité au travail peut avoir de graves conséquences pour notre personnel, nos entrepreneurs et nos communautés hôtes.

En 2022, nous avons mis à jour la **politique de santé et sécurité** d'IAMGOLD pour ajouter la sécurité psychologique à la sécurité physique, en appui à notre stratégie pour promouvoir et renforcer un milieu de travail sécuritaire et positif.

Notre politique et la norme associée définissent nos engagements et exigences en santé et sécurité à l'échelle de l'entreprise. Tous nos systèmes de gestion en santé et en sécurité aux sites sont conçus pour s'harmoniser au **protocole en santé et sécurité dans le cadre de l'initiative VDMD**.[19]

Chaque site élabore et met en œuvre des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité qui répondent aux normes de l'entreprise ou dépassent la législation pertinente pour cette région.[20] Le système de santé et sécurité de la mine Essakane est conforme à ISO 45001 et fait l'objet d'une vérification à l'externe. À Westwood, le système de santé et sécurité s'harmonise à l'initiative VDMD et observe les exigences d'ISO 45001, mais ne fait pas l'objet d'une vérification externe. Nos deux sites de mise en valeur, Côté Gold et Boto, ont des systèmes de gestion de santé et sécurité en place alignés sur les meilleures pratiques internationales.

Notre programme de santé et sécurité adopte une approche basée sur les risques et est guidé par la vision Zéro Incident®. Tous nos risques importants en santé et sécurité sont consignés dans des registres de risques à chacun de nos sites, qui sont regroupés pour former le registre de gestion des risques de l'entreprise.

Nous employons une approche « planifier, faire, vérifier et ajuster » pour nous assurer que tout risque et danger est bien déterminé et géré et pour avoir des contrôles de prévention et d'atténuation en place afin de gérer les risques s'ils ne peuvent pas être éliminés. Des audits et des inspections sont régulièrement effectués pour assurer le bon maintien et la bonne performance de ces contrôles.

Notre processus de communication de l'information comprend des rapports mensuels de performance en santé et sécurité qui incluent les indicateurs de prévision et de résultats, ainsi que les rapports d'incident important (RII) qui fournissent des renseignements sur la cause fondamentale d'un incident, les mesures prises et les leçons tirées. Ces rapports sont envoyés au VPP, Exploitations et Projets, à l'équipe de la haute direction et aux gestionnaires concernés. En outre, les commentaires des réunions mensuelles de RII sont consignés et transmis à l'équipe de direction des sites afin qu'elle mette en œuvre les recommandations. Le processus de RII fera l'objet d'une révision l'an prochain dans le cadre de l'amélioration continue.

Ces programmes cherchent aussi à établir et à gérer les activités à haut potentiel de risque (comme le travail en hauteur, les espaces clos et le contrôle de l'énergie) et à mettre en place des programmes de prévention. Essakane, Westwood, Boto et le siège social ont chacun un comité mixte de santé et sécurité, qui assure la liaison entre la direction et le personnel afin d'examiner et de discuter des questions de santé et sécurité à intervalle régulier et d'élaborer des recommandations et des mesures pour les traiter.

Tous les sites ont des programmes d'hygiène du travail en place, axés sur la surveillance systématique et périodique des zones de travail et du personnel pour assurer que les niveaux d'exposition aux dangers pour la santé du travail sont bien identifiés et que des mesures correctives sont mises en place rapidement pour atténuer les risques.

IAMGOLD a mis en place des programmes et des pratiques de mieux-être à son siège social, ses bureaux et à tous ses sites d'exploitation et de mise en valeur pour s'assurer que le personnel a accès à des soins médicaux. Un programme d'aide aux employés et à la famille offre des ressources professionnelles de santé et de mieux-être, y compris des conseils psychologiques, nutritionnels et financiers, aux membres du personnel canadiens à temps plein et à leur famille. Les sites miniers Rosebel et Essakane ont une clinique sur place composée de médecins et d'infirmiers et infirmières qui dispensent des soins médicaux au personnel et qui mènent des campagnes de sensibilisation à l'intention des membres du personnel. À Westwood, un médecin est toujours disponible sur appel et en personne deux fois par mois. Au site de Boto, il y a un accès à du soutien médical : un infirmier ou une infirmière est présent au site cinq jours par semaine. Enfin, à Côté Gold, le fournisseur de services d'ingénierie, approvisionnement et gestion de construction (IAGC), grâce à un fournisseur tiers, dispose d'un personnel médical sur le site disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine ; IAMGOLD mobilisera son propre fournisseur de soins médicaux d'ici le 1er décembre 2023.

19 Les membres de l'AMC ont adopté une version révisée du protocole en juin 2023, le protocole VDMD sur la sécurité, la santé et le respect en milieu de travail, qui comprend des éléments favorisant la sécurité psychologique et les comportements respectueux en milieu de travail. IAMGOLD soutiendra ses sites de la mise en œuvre de ces révisions.

20 En tant qu'entreprise basée au Canada, IAMGOLD se conforme à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* de l'Ontario, qui accorde trois droits à tous les membres du personnel : le droit d'être informé des questions de santé et de sécurité, le droit de participer aux décisions qui pourraient avoir une incidence sur leur santé et leur sécurité, et le droit de refuser un travail qui pourrait nuire à leur santé et à leur sécurité ainsi qu'à celles d'autrui.

Santé, sécurité et mieux-être (suite)

Faits saillants des initiatives et du rendement de 2022 : Bien que nous ayons obtenu un rendement solide en santé et sécurité en 2022, malheureusement, un membre du personnel d'IAMGOLD a perdu la vie dans un accident à l'extérieur du site au Burkina Faso, pendant qu'un groupe d'IAMGOLD aidait à réparer un pont sur la route d'accès principale menant au site minier. IAMGOLD fournit un soutien à sa famille. L'entreprise demeure résolue à améliorer sa culture de sécurité et à éliminer les incidents de ces milieux de travail ; au final, elle croit que chaque incident est évitable. Nous avons mis en place des changements importants en 2022. Par exemple, les interventions à l'extérieur du site sont maintenant soumises à des niveaux de direction supérieurs, y compris le VPP, Exploitations et projets, pour évaluation approfondie. Les interventions à l'extérieur du site sont envisagées seulement s'il n'y a pas d'autre résolution possible. Cette évaluation comprend les aspects de la sûreté, de la santé et la sécurité, de la communauté et des ressources humaines. Nous avons aussi renforcé le droit de retrait en fournissant des cartes de sécurité individuelles (cartes d'arrêt) et en donnant des formations à notre personnel.

En 2022, le taux de PTA et le taux de fréquence JART ont connu une baisse par rapport à l'an dernier, tandis que le taux de fréquence TIE est resté stable. À Côté Gold, depuis le début de la mise en valeur du projet en 2016, le nombre d'heures sans perte de temps en raison d'accident a dépassé 8,3 millions d'heures, un exploit remarquable compte tenu du grand nombre de membres du personnel, entrepreneurs et tiers au site.

Nous mettons l'accent sur des programmes comportementaux pour améliorer notre rendement, et en 2022, nous avons renforcé notre programme Mind Body Achievement (MBA), qui est conçu pour réduire, signaler et éliminer les situations à risque, et promouvoir et améliorer le leadership en sécurité parmi le personnel. L'équipe de santé et sécurité a travaillé étroitement avec ses collègues en ÉDI pour élaborer et mettre en place des modules d'apprentissage à l'intention du personnel portant sur la sécurité psychologique au travail.

Parmi les autres initiatives, on retrouve :

- Une nouvelle solution logicielle pour améliorer et rationaliser les données des rapports de santé et sécurité d'IAMGOLD. Toute notre entreprise, des sites au siège social, est en pleine transition vers la nouvelle plateforme ; notre objectif est d'achever cette transition d'ici la fin de 2023. Le nouveau logiciel réduira le nombre de systèmes utilisés dans l'entreprise et automatisera la consolidation des données en santé et sécurité et la diffusion de rapports mensuels et trimestriels ;
- Une norme de santé et d'hygiène mise à jour fondée sur les meilleures pratiques de l'industrie et les recommandations réglementaires. Dans le cadre de ce travail, nous avons publié et mis en place une **norme de gestion de la poussière et des produits chimiques** et dressé une liste des meilleures pratiques afin de déterminer les exigences par rapport aux pratiques actuelles des sites en vue de repérer des lacunes et d'élaborer un plan d'action d'amélioration, le cas échéant. D'autres normes et lignes directrices (notamment sur la gestion du bruit, des fumées de soudage, du plomb et de la silice) sont en cours de conception ;
- Une trousse d'outils de gestion de la fatigue, mise en œuvre dans toute l'entreprise dans le cadre de nos efforts de gestion des risques associés à une tendance à la hausse d'incidents impliquant l'équipement mobile observée durant la pandémie. Nous avons également lancé une campagne ciblant toutes les personnes présentant un risque de fatigue, qui comprend des affiches et des formations. Nous continuons de distribuer ce matériel de communication à plus grande échelle dans l'entreprise afin de sensibiliser tout le monde ;
- Un **programme de leadership de coaching en cascade** visant à renforcer les compétences essentielles aux cadres hiérarchiques en termes de leadership et de coaching en santé et sécurité au travail, pour promouvoir des interactions et des réunions d'équipe plus utiles et plus ciblées par rapport à la sécurité ;
- Une série d'ateliers et d'activités dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail à notre site minier Essakane, comprenant des formations sur la santé et la sécurité psychologiques à l'intention des gestionnaires.

Renforcer notre culture de sécurité

Nous avons mis en place plusieurs initiatives en 2022 pour améliorer notre performance en sécurité et renforcer notre culture de sécurité. L'une des plus importantes d'entre elles était la mise en œuvre d'indicateurs de prévention en sécurité, y compris des formations sur les risques majeurs pour le personnel, des réunions de sécurité avec le personnel et les entrepreneurs, des inspections générales planifiées et des évaluations de la direction en fonction de cibles propres aux sites. Un leadership proactif en sécurité est à la base de ce travail et comprend des activités comme des visites de la direction, des inspections des sites, des coachings et communications individuels, ainsi que des observations planifiées.

Santé, sécurité et mieux-être (suite)

Performance en santé et sécurité de la main-d'œuvre (personnel et entrepreneurs)[21]

	2022	2021	2020
Nombre de décès	**1**	0	0
Jours d'absence, restrictions et transferts (JART)	**37**	45	51
Taux de fréquence JART (TF JART)	**0,31**	0,37	0,46
Total d'incidents enregistrables (TIE)	**90**	92	74
Taux de fréquence TIE (TF TIE)	**0,76**	0,76	0,67
Perte de temps en raison d'accident (PTA)	**10**	21	29
Taux de fréquence de perte de temps en raison d'accident (TF PTA)	**0,08**	0,17	0,26

21 Les données comprennent tous les sites de l'entreprise, y compris le siège social et les sites d'exploration. Les projets Boto et Côté Gold ne comprennent que le personnel travaillant sur la mise en valeur et excluent le personnel de l'exploration.

PERSPECTIVES

Conformément à notre vision Zéro Incident®, notre feuille de route en santé et sécurité pour 2022-2024 inclut

- Leadership et culture : Élaboration d'un programme de leadership pour les superviseurs immédiats afin d'assurer un alignement sur les attentes en sécurité.
- Programme sur les risques mortels : mise en place de normes en santé et sécurité nouvelles ou mises à jour et de programmes de prévention spécifiques pour gérer les risques majeurs.
- Programme de mieux-être/sécurité psychologique : élaboration d'initiatives proactives pour promouvoir une mentalité positive.
- Programme d'hygiène du travail : le renforcement du programme d'hygiène du travail comme élément clé en vue d'aller au-delà de Zéro Incident® et de prévenir les risques qui pourraient avoir des effets sur la santé de nos parties prenantes.

Les difficultés physiques et sociales éprouvées par beaucoup d'entre nous durant la pandémie de la COVID-19 ont souligné la nécessité de tenir compte de la santé mentale et du mieux-être au travail. En nous tournant vers l'avenir, nous anticipons le besoin de fournir au personnel un soutien en continu. Nous continuerons d'explorer diverses initiatives liées à la sécurité psychologique et à l'ÉDI pour nous assurer que tous les membres du personnel se sentent en sécurité et soutenus. Nous continuerons également de faire progresser notre programme MBA et d'encourager les initiatives des sites, comme les ateliers à Essakane dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail.

Relations avec le personnel

Notre portée internationale nous donne la possibilité d'attirer les meilleurs talents en rassemblant des personnes, des idées et des perspectives diversifiées et, au final, en formant une main-d'œuvre plus inclusive. Nous cherchons à donner le pouvoir d'agir aux membres de notre personnel afin qu'ils réalisent leur plein potentiel et afin que nous puissions atteindre notre but d'enrichir la vie de nos parties prenantes.

Recrutement et rétention des talents : Nous savons qu'attirer, recruter et sélectionner les bons talents est essentiel à la réussite de l'entreprise. Nous croyons qu'il faut investir dans le personnel et lui fournir des occasions de croissance et de cheminements de carrière dynamiques.

La **norme en matière d'acquisition et de sélection de talents** définit les normes minimales permettant d'assurer que les meilleurs talents et les talents les plus qualifiés sont recrutés parmi toutes les possibilités d'embauche et que le processus de recrutement est impartial et non discriminatoire.

Tous les programmes, politiques et pratiques des ressources humaines sont décrits dans le guide de l'employé d'IAMGOLD. IAMGOLD offre des avantages sociaux habituels au personnel à temps plein à tous ses sites, qui comprennent une assurance vie, des soins de santé, une assurance invalidité, des congés parentaux, un régime de retraite et un régime d'actionnariat. IAMGOLD fournit également une variété de services au personnel pour faciliter la réorientation professionnelle au moment de la retraite ou d'une fin d'emploi. Notre structure de rémunération est passée en revue annuellement. Aucun changement important n'a eu lieu en 2022.

Profil de la main-d'œuvre : En 2022, la main-d'œuvre d'IAMGOLD était composée de 6 950 membres du personnel et entrepreneurs.

Composition de la main-d'œuvre par site

	Rosebel	Essakane	Westwood	Boto	Côté Gold	Siège social	Exploration	Total
Nombre de membres du personnel	**1 584**	**2 445**	**540**	**30**	**140**	**159**	**167**	**5 065**
Nombre d'entrepreneurs	**263**	**1 263**	**138**	**1**	**142**	**76**	**4**	**1 887**
Total de la main-d'œuvre	**1 847**	**3 708**	**678**	**31**	**282**	**235**	**171**	**6 952**

Relations avec le personnel (suite)

Membres du personnel par contrat et région en 2022

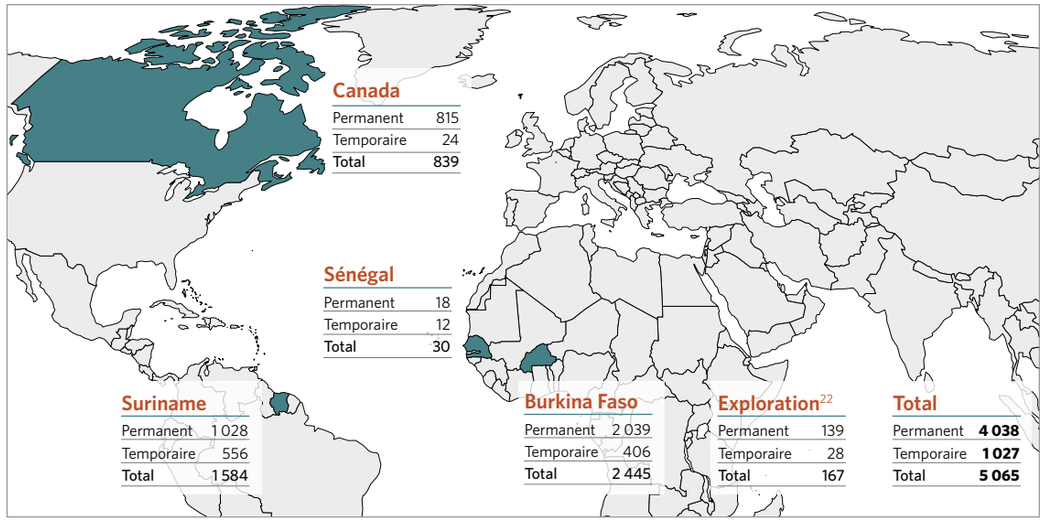

22 Ces données représentent le personnel en exploration en Afrique de l'Ouest et dans les Amériques.

Relations de travail : Le personnel d'IAMGOLD jouit du droit à la liberté d'association, et une portion importante de sa main-d'œuvre à Essakane, Rosebel et Westwood est couverte par des conventions collectives Nous nous efforçons de faire en sorte que toutes nos exploitations sont conformes aux codes du travail locaux et aux normes centrales du travail de l'Organisation internationale du Travail.

Personnel visé par une convention collective

Essakane	Rosebel	Westwood
98 %	64 %	64 %

Apprentissage et développement : L'exploitation minière est une industrie technique dynamique et évolutive, et elle fait face à une forte concurrence pour attirer et retenir des personnes qualifiées et compétentes.

Nous conservons et développons nos bons talents de façon proactive en les aidant à améliorer leurs compétences et à faire progresser leur carrière.

IAMGOLD fournit des formations sur place ainsi qu'un soutien au développement de carrière au moyen d'apprentissages actifs, de projets spéciaux, de rotations de travail, de mentorat, d'affiliations professionnelles et de conférences. Elle offre un soutien par rapport à une vaste gamme de formations et de cours internes et externes, y compris des programmes sur la sécurité, des aspects techniques, le leadership, les politiques et les langues.

Grandir dans sa carrière : En 2022, IAMGOLD a lancé sa nouvelle plateforme d'apprentissage en ligne, Grandir Ensemble, en partenariat avec Skillsoft, un chef de file mondial dans les espaces d'apprentissage numérique. Cette plateforme donne accès à un contenu d'apprentissage aligné sur les objectifs de développement et les intérêts personnels, ainsi que du contenu portant sur des sujets déterminés par IAMGOLD dans le cadre d'un perfectionnement adressé à toute l'entreprise (par exemple, le leadership, l'ÉDI, les connaissances minières) pour améliorer les compétences du personnel et les capacités de la direction.

Relations avec le personnel (suite)

Engagement du personnel : Nous croyons qu'en nous engageant, en donnant le pouvoir d'agir et en nous soutenant, nous pouvons atteindre une performance extraordinaire. Nous nous efforçons de comprendre la perspective des membres du notre personnel, d'agir sur la base de leurs idées et de leurs commentaires, et de leur fournir davantage d'occasions de développer leurs compétences. Nous reconnaissons que lorsque les membres du personnel éprouvent un sentiment d'appartenance dans leur milieu de travail, leur engagement est plus grand. Nous continuons de renforcer l'engagement du personnel en examinant des façons d'offrir un milieu de travail flexible qui procure un pouvoir d'agir. À titre d'exemple, nous avons élargi les options en termes de ressources pour le personnel et de santé et de mieux-être : le compte Mon mieux-être dispose de niveaux de remboursement plus élevés et englobe maintenant les membres de la famille immédiate, « Ma journée » est maintenant offerte pour permettre aux membres du personnel de prendre une journée de congé supplémentaire pour quelle que raison que ce soit, et plus encore. Certaines de ces initiatives ont été mises en place cette année et se poursuivront en 2023. En outre, nous reconnaissons que les membres du personnel veulent avoir un impact dans leur milieu et leur travail. Nous soutenons de nombreux programmes communautaires avec pour but le renforcement des capacités, la promotion de la croissance économique, la contribution à la santé, à l'éducation, au sport et à la culture, et le travail en partenariat avec les communautés locales (pour plus de détails, consulter la section **Relations avec les communautés**).

Équité, diversité et inclusion (ÉDI) : L'ÉDI est un sujet important pour IAMGOLD, et ce, dans tous les emplacements et à tous les niveaux de l'entreprise. Nous nous efforçons d'être un milieu de travail équitable et inclusif où les gens peuvent travailler et se sentir à l'aise et acceptés. Notre but est d'accroître et de maintenir une main-d'œuvre compétente et dévouée, et de fournir des perspectives professionnelles aux personnes les plus qualifiées, en fonction de leurs habilités et de leur expérience.

Le Code de déontologie et d'éthique d'IAMGOLD constitue son engagement à respecter le droit de tous les membres du personnel d'être traités avec respect, dignité et équité, à des chances égales et à un milieu de travail exempt de discrimination et de harcèlement. Notre politique interne de diversité et notre norme en matière de diversité codifient l'importance d'une main-d'œuvre diversifiée où les droits individuels et les différences sont maintenus et respectés. Notre **norme en matière de discrimination, de harcèlement et de violence au travail** définit nos exigences pour la prévention et la résolution de la violence au travail. Chaque personne est responsable de maintenir un milieu de travail exempt de discrimination et de harcèlement.

Le leadership en termes de diversité commence par le conseil d'administration et l'équipe de la haute direction. Notre norme en matière de diversité inclut un engagement à une représentation au minimum le plus élevé de : (1) deux administratrices ou (2) un conseil dont les femmes forment au moins trente pour cent (30 %) de ses membres ; ainsi qu'une cible de représentation de genre de 20 % de femmes parmi les cadres d'ici 2030. En 2022, 38 % des membres du conseil d'administration et 12 % des membres de la haute direction étaient des femmes. Pour renforcer notre engagement, l'ÉDI fait maintenant partie intégrante de la circulaire de procuration de la direction et est un élément clé de la méthode d'IAMGOLD pour mesurer le rendement : des mesures liées à l'ÉDI font maintenant partie du programme d'incitatifs à court terme de l'entreprise.

Notre comité d'orientation sur l'ÉDI, dirigé par des représentants et représentantes de la direction et le conseil du personnel, renforce davantage notre engagement par rapport à ces valeurs importantes tout en fournissant une orientation stratégique et un point de convergence. Travaillant de concert, les membres du comité cherchent à tirer parti de la collecte de données, de la sensibilisation et de plans d'action pour obtenir des résultats positifs.

En 2022, à la suite d'un sondage sur l'ÉDI effectué dans l'ensemble de l'entreprise, nous avons mené à bien un diagnostic complet faisant état de la situation pour établir des points de référence en vue de comparer et de formuler des recommandations générales et d'autres propres aux sites, y compris :

- Intégrer la sécurité psychologique à nos politiques et pratiques existantes ;
- Avoir une approche plus holistique et inclusive dans les normes de recrutement ;
- Mettre en place des ateliers de sensibilisation sur l'ÉDI pour tout le personnel de l'entreprise, axés spécifiquement sur l'inclusion consciente qui conscientisent le personnel sur le rôle de la direction dans la création d'un milieu de travail plus inclusif ;
- Déployer une stratégie qui fait la promotion d'un milieu de travail sécuritaire et positif, exempt de dangers physiques et psychologiques, en partenariat étroit avec la Santé et sécurité. Cette stratégie comprenait la mise à jour de notre norme en santé et sécurité pour y inclure des éléments de sécurité physique et psychologique, ainsi que l'élaboration de modules d'apprentissage sur la sécurité psychologique à l'intention de tout le personnel.

D'autres sondages sont prévus afin d'obtenir des commentaires de toute l'entreprise sur l'engagement du personnel, y compris en termes d'ÉDI.

Relations avec le personnel (suite)

Diversité du personnel (%)

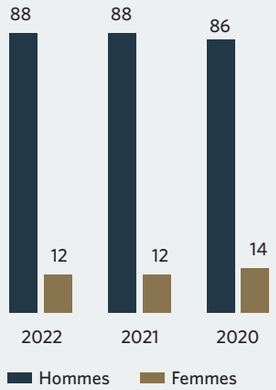

Faits saillants des initiatives et du rendement de 2022 :
En 2022, comme beaucoup d'entreprises, nous avons connu des difficultés liées au marché de l'emploi en raison d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le roulement était de 7,2 %, mais nous avons continué de mettre l'accent sur les initiatives d'engagement et de rétention du personnel.

IAMGOLD a lancé plusieurs initiatives visant à faire avancer des impératifs liés à l'ÉDI, alignés sur les valeurs de l'entreprise, ainsi qu'en réponse aux résultats des travaux de diagnostic sur l'ÉDI. Nous menons de nombreuses initiatives consacrées à l'amélioration de l'équité des genres et de la parité homme-femme dans tout le personnel. En 2022, nous avons :

- Formé un partenariat avec **International Women in Mining** (IWiM), un organisme sans but lucratif chef de file à l'échelle mondiale qui fait la promotion de l'équité des genres et qui s'efforce de donner une voix aux femmes et leur donner accès à des rôles de direction et à des perspectives de carrière en exploitation minière. Le personnel d'IAMGOLD a pu apprendre, échanger et profiter du programme de mentorat d'IWiM.
- Parrainé le **Réseau des femmes exécutives** (WXN), une organisation nord-américaine qui encourage et célèbre l'avancement de femmes professionnelles de tous âges, à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Le personnel d'IAMGOLD basé à Toronto a pu profiter des ressources et du réseau découlant de ce parrainage.
- Animé une série de *conversations courageuses* tout au long de l'année pour parler de l'ÉDI et du genre au sein de l'industrie minière. Des membres de la communauté autochtone et des spécialistes de la santé mentale se sont joints à notre équipe de la direction pour avoir des conversations franches sur les barrières et les moyens de soutenir un milieu de travail inclusif. Nous avons organisé trois de ces séances en 2022, toutes bien reçues, et nous prévoyons de continuer de tenir ces séances chaque année.

PERSPECTIVES

La concurrence mondiale pour obtenir des talents est particulièrement féroce dans l'industrie minière et dans beaucoup des communautés éloignées où nous exerçons nos activités. Plus que jamais, les relations avec le personnel et la rétention sont essentielles pour obtenir l'acceptation sociale de nos communautés hôtes. À notre projet Côté Gold, à Gogama, en Ontario, par exemple, nos campagnes de recrutement pendant la construction ont été couronnées de succès en grande partie, nous croyons, en raison de notre historique de retombées économiques positives, y compris

- Des salaires et avantages sociaux très compétitifs ;
- Un milieu de travail inclusif ;
- Une main-d'œuvre diversifiée et un engagement à embaucher des membres de peuples autochtones au niveau local, région et national ;
- Notre engagement indéfectible à l'égard de la santé, de la sécurité et du mieux-être de notre personnel.

Pour l'avenir, nous comprenons que le croisement de ces enjeux ira en s'accroissant, et un engagement concret du personnel sera essentiel à nos exploitations et à la réussite de nos activités.

Engagement et développement communautaires

IAMGOLD tâche d'être un partenaire de confiance pour une grande variété de parties prenantes, y compris les communautés autochtones, son personnel, les gouvernements et les investisseurs. Elle cherche à maximiser les bienfaits de l'exploitation minière et à contribuer à la prospérité socioéconomique des gouvernements et communautés hôtes.

DANS CETTE SECTION

Relations avec les Autochtones 29
Relations avec les communautés 31
Droits de la personne et sûreté 36

Relations avec les Autochtones

Le respect des droits des peuples autochtones est fondamental pour IAMGOLD. Nous cherchons à entretenir des relations et des partenariats basés sur les principes de la confiance, de la transparence et du respect mutuel. Nous croyons pouvoir contribuer de façon significative au développement socioéconomique des peuples autochtones touchés par nos activités grâce à un engagement communautaire proactif, au partage des bénéfices et à la protection de l'environnement.

Nous nous engageons à respecter le patrimoine culturel et les traditions des communautés locales et autochtones ainsi qu'à les consulter d'une manière qui respecte le principe d'autodétermination et qui vise à réaliser les droits des peuples autochtones à un consentement libre, préalable et éclairé, au moyen d'ententes communautaires formelles telles que les ententes sur les répercussions et les avantages.

L'engagement auprès des Autochtones s'appuie sur le guide des relations avec la communauté d'IAMGOLD, la Convention nº 169 de l'OIT, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et divers cadres conceptuels de l'industrie, comme l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD), les Principes permettant l'exploitation minière aurifère responsable ainsi que les politiques et normes de la Société financière internationale (IFC). L'engagement de faire respecter les droits des Autochtones est une responsabilité qui incombe à tous les membres de notre personnel, nos entrepreneurs et nos fournisseurs.

Outre ces principes, IAMGOLD respecte et honore les principes convenus, décrits dans les ententes négociées avec les groupes autochtones. Cette approche fondée sur les relations respecte les protocoles communautaires et amène les sites d'IAMGOLD à élaborer des cultures organisationnelles qui apprécient les traditions autochtones et cherchent à réduire le racisme et les biais.

Leadership en matière d'engagement auprès des Autochtones : En 2022, nous avons publié notre **politique d'engagement avec les Autochtones**, qui définit notre engagement envers les principes suivants :

- Établir des partenariats durables avec les peuples autochtones et les communautés associées à nos exploitations reposant sur le respect de la dignité humaine, ainsi que les droits de la personne et des communautés, et sur le respect et la confiance mutuels afin d'atteindre des objectifs convenus et un engagement partagé ;
- Respecter le patrimoine culturel ainsi que les coutumes, cérémonies et traditions spirituelles et religieuses des communautés autochtones, y compris par la protection de sites d'importance culturelle ;
- Établir des façons d'intégrer les connaissances et points de vue des Autochtones dans nos activités afin d'influencer la planification et les activités à toutes les phases du développement minier ;
- Tenir un dialogue avec les communautés autochtones dans le respect du principe d'autodétermination et des droits des peuples autochtones consentement libre, préalable et éclairé ;
- Nous engager activement auprès des membres de notre personnel afin d'approfondir leur compréhension de l'histoire des Autochtones et de les aider à mieux comprendre et enrichir leurs compétences culturelles afin de favoriser des relations respectueuses ;
- Négocier des accommodements raisonnables, s'il y a lieu, lorsque nos activités ont des répercussions sur les droits inhérents des Autochtones, y compris les droits territoriaux ;
- Inciter et encourager tous les membres du personnel et entrepreneurs à faire preuve de leadership et à poser des gestes significatifs en vue de la réconciliation avec les peuples autochtones.

Relations avec les Autochtones (suite)

Nous reconnaissons l'importance de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation en faisant part au personnel de Côté Gold, que le projet se situe sur des terres autochtones et encourageant le personnel à en apprendre plus sur l'histoire des Autochtones. Tous les membres du personnel ont été invités à profiter d'un repas composé de divers mets traditionnels.

Faits saillants des initiatives et du rendement de 2022 : Nous continuons de travailler avec les communautés autochtones afin de comprendre leurs intérêts et leurs préoccupations. Des ententes sont conclues pour veiller à ce que les communautés puissent profiter des retombées des projets. À Côté Gold, une entente sur les répercussions et les avantages avec la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post a été conclue en 2019, une autre a été conclue en 2021 avec la Métis Nation of Ontario, région 3, et il y a des ententes d'exploration en place avec la Première Nation de Mattagami, la Première Nation Flying Post et la Première Nation de Brunswick House. Nous poursuivons l'avancement des ententes suivantes :

Westwood : Une entente formelle est en attente avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan).

Rosebel : Nous avons continué de consulter activement les communautés tribales, y compris la communauté des Matawai et le village de Nieuw Koffiekamp, en 2022. Dans le cadre des considérations liées aux moyens de subsistance, deux protocoles d'exploitation minière artisanale ont été mis en place, créant environ 150 emplois : le protocole Roma East et le protocole de la route des résidus est, qui ont tous deux expiré. Des engagements pour renouveler ces ententes étaient en cours avec le ministère des Ressources naturelles et les communautés au moment de la finalisation de la vente de Rosebel.

PERSPECTIVES

En tant qu'entreprise minière internationale, nous reconnaissons que les attentes des communautés autochtones par rapport au secteur des ressources ont radicalement changé au cours de la dernière décennie, y compris les attentes liées aux préoccupations des communautés et aux retombées socioéconomiques de nos activités minières. Nous cherchons à travailler en partenariat avec les communautés autochtones et à trouver des occasions de développement mutuellement avantageuses (y compris l'approvisionnement, les contrats de service et les partenariats d'affaires) et des perspectives et cibles d'emploi. Par nos actions, nous croyons pouvoir avoir un effet positif et contribuer à la croissance et à la prospérité des communautés autochtones.

IAMGOLD a versé des paiements de 10,36 millions $ à des communautés autochtones au Canada en 2022, principalement liés à des contrats d'approvisionnement.

Pour obtenir plus de détails, cliquer **ici** pour consulter le rapport annuel LMTSE.

Relations avec les communautés

IAMGOLD adopte une approche partenariale dans ses relations avec les communautés. Nous communiquons de façon proactive avec une grande variété de parties prenantes, y compris les communautés autochtones, le personnel, les gouvernements et les investisseurs, et interagissons directement avec nos communautés hôtes afin de les aider à maximiser les bienfaits de l'exploitation minière au niveau local. Nous cherchons à former des partenariats avec les gouvernements et la société civile pour contribuer à un développement communautaire plus efficace et plus durable.

L'accent que nous plaçons sur la santé, la sécurité, les pratiques durables et les relations coopératives et respectueuses avec nos communautés hôtes met en évidence nos valeurs : la gouvernance des terres, le souci des gens qui y vivent ainsi qu'un désir réel de mériter et de maintenir le permis social qui nous permet de croître et de continuer à développer nos activités à l'échelle mondiale.

La vision Zéro Incident® d'IAMGOLD guide nos relations avec les communautés touchées par nos activités. Chacun de nos sites gère son propre budget de relations et de développement communautaire. Les exigences de l'entreprise sont établies dans notre **politique de développement durable** et notre **norme en matière de développement durable** sur le développement et les relations communautaires. Dans la mesure du possible, nous nous efforçons d'avoir des ententes communautaires formelles en place avec nos communautés hôtes.

Nous intégrons les lignes directrices et normes suivantes à notre approche en relations avec les communautés : les normes de performance de l'IFC, l'International Council on Mining and Metals (ICMM), l'initiative VDMD de l'AMC, les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable du WGC et les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH).

Nos équipes dévouées de relations avec la communauté cherchent à entretenir un dialogue continu avec les communautés locales afin de promouvoir la confiance, le respect et la transparence. Notre approche d'engagement est unique à chacun de nos sites. La fréquence et l'ampleur des rencontres dépendent du contexte local, régional et national des parties prenantes, ainsi que de nos activités et exigences en exploitation ou en mise en valeur.

Nous encourageons nos sites à adopter une approche inclusive dans l'identification des parties prenantes et à repérer des groupes vulnérables qui pourraient être exclus des formes traditionnelles d'engagement. Le processus d'identification que nous effectuons dans le cadre de la cartographie et de l'analyse des parties prenantes est un exercice continuel. Chaque année, nous collaborons avec des milliers de parties prenantes à l'échelle locale, régionale et nationale et des peuples autochtones dans nos pays hôtes.

Cet engagement comporte comme aspect clé le partage d'informations concernant toute incidence environnementale ou sociale de nos exploitations et de nos projets de mise en valeur proposés. Il inclut également d'être à l'écoute de nos communautés hôtes et de nos parties prenantes et de nous efforcer de comprendre les questions, les préoccupations, les besoins et les priorités des communautés afin d'orienter les stratégies de gestion et d'atténuation. Tous les sites d'IAMGOLD effectuent des études d'impact environnemental et social (EIES) dans le cadre de leur processus d'approbation et de mise en œuvre des projets. Les EIES demandent généralement de vastes consultations et négociations avec les communautés locales et autres parties prenantes pertinentes. Les activités d'engagement et de surveillance en continu comprennent la mise en place de mécanismes formels de règlement des plaintes et de comités de parties prenantes, la réalisation de travaux de surveillance sur le terrain et la diffusion de tous les documents pertinents à des fins d'examen externe.

En 2022, les sujets et préoccupations majeurs soulevés par l'engagement direct et nos mécanismes de gestion des plaintes portaient principalement sur l'engagement des Autochtones, l'accès à des emplois, l'approvisionnement local, la santé et sécurité, l'énergie renouvelable et la fermeture minière.

Au cours de l'année, Côté Gold a mis à jour et republié son plan de consultation auprès des Autochtones et son plan de communications communautaires. Le site poursuit sa collaboration avec la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post ainsi que la communauté locale de Gogama en ce qui concerne l'élaboration de plans de gestion et de surveillance socioéconomique.

Relations avec les communautés (suite)

Engagement des parties prenantes et programmes d'approche communautaire

Site	Programmes de développement communautaire	Cartographie des parties prenantes	Mécanismes formels de règlement des plaintes	Plaintes	Comités de surveillance des parties prenantes
Rosebel	Fonds communautaire de Rosebel	✓	✓	2	Comité de communication
Essakane	Projet de santé ; projet agricole ; Eau et croissance économique durable (ECED) au Sahel ; projet de développement des capacités socioéconomiques et de gouvernance	✓	✓	25	Comité de communication ; comité de surveillance de la réinstallation
Westwood	Programme annuel d'investissement	✓	✓	Aucune	Comité de surveillance de Grand Duc
Boto	Programme de santé communautaire ; activités portant sur l'eau et l'hygiène ; éducation et formation ; développement économique local (soutien aux jardins maraîchers et à l'agriculture, énergie solaire, kiosques à eau) Plan d'action de réinstallation de Kouliminde (comprenant le programme de gestion des ménages vulnérables)	✓	✓	11	PAR de Kouliminde : forum et sous-comité de négociations
Côté Gold	2 ERA ; programme d'investissement communautaire	✓	✓	3	2 comités de gestion socioéconomique et de surveillance socioéconomique Comité de gestion environnementale 2 comités de mise en place des ERA

Faits saillants des initiatives et du rendement de 2022 : Les programmes communautaires d'IAMGOLD apportent des bienfaits concrets aux communautés hôtes. Nos objectifs sont de renforcer les capacités, de promouvoir la croissance économique, de contribuer à la santé, à l'éducation, au sport et à la culture, et de travailler en partenariat avec les communautés locales.

En 2022, nous avons poursuivi des initiatives consacrées aux meilleures pratiques en développement durable, à l'amélioration de l'accès des Autochtones et des communautés à des soins de santé et à l'éducation, aux problèmes liés à la sécurité alimentaire et la sécurité d'emploi, la santé physique et mentale, le développement socioéconomique, qui comprend l'accès à l'eau, à l'électricité et à une meilleure éducation ainsi que la protection des personnes les plus vulnérables de la société, comme les femmes, les personnes âgées et les jeunes.

En 2022, Essakane a atteint le niveau AAA, Rosebel, le niveau AA, et Westwood, le niveau B pour le protocole de relations avec les Autochtones et les collectivités. Westwood a obtenu une note inférieure en raison d'améliorations à apporter au mécanisme d'autoidentification des communautés d'intérêts et à l'élaboration de processus pour déterminer les besoins de ces communautés en renforcement des capacités afin qu'elles puissent efficacement participer à la gestion des enjeux qui les touchent ou qui les préoccupent. Toutes les mesures ont été mises en place, et nous nous attendons à obtenir une meilleure note en 2023.

Valeur des initiatives de développement communautaire en 2022 ($)

Canada	Amérique du Sud	Afrique de l'Ouest
691 266	1 173 786	13 143 883

Relations avec les communautés (suite)

CANADA

IAMGOLD a poursuivi son partenariat avec l'Institut de recherche en mines et environnement (IRME) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), qui cherche à élaborer des solutions environnementales pour tout le cycle de vie d'une mine, tout en formant les personnes qualifiées de demain. L'IRME réalise des recherches de pointe sur les questions environnementales qui représentent des problèmes pour l'industrie minière mondiale, comme les changements climatiques, la gestion des résidus, l'économie circulaire, l'analyse des risques, le traitement des eaux et la végétalisation. Elle travaille aussi au transfert de recherches et de connaissances traditionnelles entre les Inuits et les communautés minières. Notre engagement s'échelonne sur 14 ans (2013 à 2026) et comporte des contributions annuelles de 300 000 $, pour un total de 4,2 millions $.

En tant qu'un des fondateurs du Fonds de bourses d'études Young Mining Professionals (YMP), IAMGOLD continue d'appuyer YMP par une bourse d'études minière pour femmes de 10 000 $ remise à une étudiante de l'Université de Waterloo. Cette bourse contribue à financer et à promouvoir les études dans le domaine minier de la prochaine génération d'entrepreneurs miniers du Canada.

Nous avons mis en place le Fonds de partenariat IAMGOLD avec l'Université Laurentienne, à Sudbury, en Ontario, qui consiste en un programme de bourses d'études pour aider l'Université à attirer et retenir les meilleurs étudiants et étudiantes. Au total, nous apporterons une contribution à hauteur de 400 000 $ par an pendant deux ans, à compter de 2022, pour aider à financer les personnes prenant part à des recherches d'IAMGOLD et à d'autres recherches, des activités étudiantes, des sorties éducatives et des bourses d'études.

Toujours à Sudbury, **Côté Gold** a parrainé un *Jill of All Trades* au Cambrian College, un événement qui vise à inspirer les femmes à poursuivre des études et à exercer des métiers spécialisés ou des métiers en génie ou en technologies.

Côté Gold a poursuivi son partenariat avec Indspire pour financer des bourses d'études pour les étudiants et étudiantes postsecondaires de la Première Nation de Mattagami, de la Première Nation Flying Post et de la Nation métisse de l'Ontario, région 3. Au total, 24 bourses d'études seront remises sur trois ans dans le cadre du partenariat. Chaque étudiant et étudiante recevra également 5 000 $ afin de l'aider à poursuivre son parcours d'études.[23] Indspire est un organisme de bienfaisance national autochtone qui investit dans l'éducation des Premières Nations, des Inuits et des Métis au bénéfice à long terme de ces personnes, de leur famille, de leur collectivité et du Canada. Côté Gold a aussi apporté une contribution d'environ 16 000 $ aux communautés locales et régionales en 2022, en soutien à diverses activités liées à l'éducation, au bien-être et à la santé.

Westwood a effectué des investissements communautaires au Canada totalisant 149 449 $ CA, y compris pour le financement du Festival Osisko en lumière, du Défi 117 IAMGOLD en soutien à la Fondation Santé, du sentier de la mine Westwood et de la Fête d'Hiver locale. La mine a aussi entamé des discussions concernant le financement en 2023 du nouveau Centre de radio-oncologie de Rouyn-Noranda.

AFRIQUE DE L'OUEST

IAMGOLD a fourni une contribution financière en soutien à un projet de conservation du patrimoine culturel au Musée National du Burkina Faso, qui servira à bâtir la galerie du musée sur les Peuls, l'un des 11 principaux groupes ethniques du pays.

Le projet a pour but de mettre en valeur la diversité ethnique du Burkina et de protéger son patrimoine culturel en reconstituant un village comportant les habitations traditionnelles de chaque groupe ethnique.

Essakane s'est engagée à verser 1 % de ses produits annuels pour financer des programmes de développement local par l'intermédiaire du Fonds minier de développement local du Burkina Faso, administré par le gouvernement. En 2022, la mine a versé environ 10,24 millions $ au Fonds.

Essakane a obtenu le financement pour réaliser la phase 2 du projet Triangle d'eau, qui donne un accès fiable à de l'eau potable, améliorant la vie de gens vivant dans des zones rurales du Burkina Faso. En partenariat avec Affaires mondiales Canada, Cowater et One Drop, IAMGOLD travaillera à la mise en œuvre de la phase 2 du projet pour les 6 prochaines années, à compter de 2023. Elle se servira de l'infrastructure de la phase 1 pour augmenter l'approvisionnement en eau potable, améliorer l'assainissement de l'eau et la gouvernance des services de gestion de l'eau, promouvoir le développement économique et contribuer à l'accroissement des revenus tirés de l'agriculture, de l'élevage et de la culture maraîchère dans les communautés de Dori, Gorom-Gorom et Falagountou.

Les initiatives d'investissements communautaires directs d'Essakane portaient sur des programmes agricoles, y compris le don de 30 motoculteurs à des agriculteurs. Dans le cadre du programme de santé, 5 000 moustiquaires ont été distribuées pour soutenir les efforts antipaludiques dans les villages avoisinants et offrir à 135 enfants des soins médicaux pour lutter contre la malnutrition.

23 IAMGOLD financera 12 bourses et le gouvernement du Canada fournira un montant équivalent.

Relations avec les communautés (suite)

Boto a investi environ 720 000 $ pour améliorer les services dans 25 villages en matière d'eau, d'hygiène, d'éducation, de développement local, de protection de l'environnement, de santé communautaire et de sécurité alimentaire. L'accès à de l'eau potable et à des services d'assainissement est une préoccupation majeure des communautés locales. En 2022, nous avons remis en état les latrines de trois écoles, et 10 autres ont été réparées ou munies d'équipement solaire et de réservoirs ou de pompes à la main.

Le traitement du paludisme est une initiative de santé importante pour la communauté. Afin de joindre notre programme de paludisme à l'effort national, nous avons signé un protocole d'entente avec le Programme National de Lutte contre le Paludisme du Sénégal.

En 2022, nous avons effectué 2 500 visites à domicile et rencontré 10 123 personnes, nous avons fait don de médicaments à divers centres de santé dans la région et nous avons isolé 523 latrines par injection de billes de polystyrène dans 6 villages et 8 écoles dans la commune de Medina Baffé dans le cadre de la lutte antivectorielle (dont 1 919 personnes ont pu profiter), et des formations ont été données à 30 personnes qui sensibiliseront les communautés.

De plus, des ressources éducatives sur les infections transmissibles sexuellement (ITS) ont été offertes à 700 personnes. Dans le cadre de cette activité, 230 personnes ont subi un dépistage d'ITS et 185 femmes ont subi un dépistage du cancer du col de l'utérus.

Boto a aussi contribué financièrement à divers projets de sécurité alimentaire, y compris un soutien à un projet d'agriculture familiale et à un jardin maraîcher pour augmenter les taux de production agricole, ainsi qu'un financement à un projet environnemental qui fournit du matériel solaire aux membres des communautés locales.

Par ses activités d'exploration au **Sénégal**, IAMGOLD a aussi contribué au développement du département de Saraya, ayant investi 255 000 $ pour améliorer les services d'eau, d'hygiène, d'éducation, de développement local, de protection de l'environnement, de santé communautaire et de sécurité alimentaire. Au **Mali**, IAMGOLD a versé 50 000 $ pour les infrastructures de santé, d'eau et d'accès. En **Guinée**, IAMGOLD a versé 63 000 $ à des initiatives de santé et d'éducation.

Le pouvoir du basketball – Giants of Africa

Le partenariat de quatre ans d'IAMGOLD avec Giants of Africa vise à encourager le développement des jeunes grâce au pouvoir du basketball. Le programme comprend : la construction de terrains de basketball dans les pays hôte d'IAMGOLD, soit le Burkina Faso et le Sénégal, des camps de plusieurs jours sur le basketball et les compétences de vie dans chaque région et des camps de mentorat de deux jours, ainsi que des ateliers de carrière au Sénégal pour donner le pouvoir d'agir aux femmes. L'investissement d'IAMGOLD dans Giants of Africa totalise 1 million $ sur une période de quatre ans.

En 2022, ce partenariat a mené à la construction d'un nouveau terrain de basketball à Kédougou (Sénégal) et à l'inauguration d'un centre multisport à Bobo-Dioulasso, et a permis d'offrir de l'équipement et d'organiser des camps de basketball avec des coachs de la NBA pour 50 jeunes dans la région de Kédougou et 100 garçons et filles burkinabè.

AMÉRIQUE DU SUD

Rosebel a poursuivi son engagement à verser une contribution annuelle de 0,25 % de ses produits annuels à la Suriname Environmental and Mining Foundation (SEMiF) en plus des 0,25 % existants de produits annuels versés au Fonds communautaire de Rosebel (FCR). Cette année, Rosebel a versé plus de 1 million $ au Fonds, qui s'ajoutent à la somme initiale de 2,5 millions $ versée par la société en 2020. Ce Fonds soutient des projets et activités considérés comme étant prioritaires par la communauté dans les domaines de la santé publique, l'éducation, l'agriculture, le développement des moyens de subsistance et l'infrastructure de base. Les grands projets commencés ou terminés durant l'année comprennent des contributions à un projet agricole de grande envergure, l'ouverture du premier hôpital ophtalmologique du Suriname, ainsi qu'une campagne de sensibilisation à multiples facettes sur le cancer du sein pour le personnel et les communautés locales.

Relations avec les communautés (suite)

Maximiser les bienfaits économiques de l'approvisionnement : Non seulement les pratiques de chaîne d'approvisionnement et d'achat d'IAMGOLD sont-elles essentielles à sa réussite, elles ont aussi l'incidence la plus grande et la plus significative sur les communautés, les régions et les pays où elle exerce ses activités. Chaque année, grâce à nos besoins en contrats et en approvisionnement, nous soutenons de nombreuses entreprises, avec comme objectif, dans la mesure du possible, de développer les capacités locales d'affaires et de maximiser les bienfaits économiques communs de l'approvisionnement.

Nous cherchons à tisser des relations solides et durables avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs et qui s'engagent à maintenir une chaîne d'approvisionnement sécuritaire, durable et efficace. Non seulement cet objectif réduit-il notre exposition aux risques, il améliore aussi nos relations avec les communautés et renforce l'efficacité de notre chaîne d'approvisionnement. Notre norme d'entreprise en matière d'achat de biens et de services encourage les sites miniers à privilégier les fournisseurs locaux, à condition qu'ils soient compétitifs.[24]

Nous avons continué d'accorder la priorité aux fournisseurs locaux durant l'année et avons atteint plus de 100 millions $ en dépenses en approvisionnement local, principalement pour les raisons suivantes :

- Nous réservons des contrats pour des fournisseurs locaux en fonction d'un processus simplifié d'appel d'offres au lieu d'un processus compétitif formel et complexe ;
- Nous favorisons des lots de travaux plus petits pour les contrats mineurs ;
- Nous utilisons la pondération et des primes pour privilégier les fournisseurs locaux ;
- Nous encourageons les fournisseurs non locaux à obtenir leurs produits et services localement ou à former des coentreprises avec des entreprises locales ;
- Nous intégrons des entreprises de la chaîne d'approvisionnement locale par le moyen de contrats recouvrant toute la durée de vie de la mine et en les intégrant à nos cibles et à nos engagements.

Notre programme de développement des fournisseurs cherche à renforcer les occasions d'approvisionnement local à l'aide d'appels d'offres locaux, de soutien en flux de trésorerie et de mécanismes de gestion des plaintes pour répondre à toute préoccupation qui pourrait être formulée. En 2022, le programme offrait des lignes directrices d'amélioration en 90 à 120 jours et a déployé des efforts pour renforcer les communications avec les fournisseurs par les médias sociaux et les rencontres en personne.

Dépenses en approvisionnement ($)	2022	2021
Total des dépenses mondiales	**1 479 822 432**	630 627 345
Total des dépenses nationales	**856 884 943**	500 702 879
Total des dépenses locales	**102 241 716**	65 570 343

Essakane a organisé un atelier comptant 140 fournisseurs locaux dans la région du Sahel dans le cadre de stratégie d'approvisionnement local. En outre, le site a beaucoup progressé dans le déploiement du projet FAMAGODO, un partenariat de deux avec le Programme des Nations unies pour le développement visant à mettre en œuvre une initiative locale dans les communautés de Falagountou, Markoye, Gorom-Gorom et Dori consacrée à favoriser l'embauche des jeunes, à réduire la pauvreté, à renforcer l'infrastructure locale et à appuyer les capacités et la gouvernance locale.

Rosebel a déployé une politique d'approvisionnement local en 2022. En soutien à sa mise en place, Rosebel a organisé un atelier en approvisionnement local pour son équipe de direction, a élaboré un programme de formation des entreprises locales à l'intention des fournisseurs existants et nouveaux et a mené une étude du marché local pour déterminer les besoins futurs en formation. La mine a également mis à jour sa norme en matière d'acquisition des talents pour y inclure une définition exhaustive d'embauche locale et offrir des directives pour l'affichage de postes locaux. En parallèle, le site a lancé une campagne de sensibilisation pour soutenir ses initiatives d'approvisionnement et d'embauche à l'échelle locale. La campagne #IAMLOCAL vise à sensibiliser et à créer des ambassadeurs et ambassadrices à Rosebel, et elle comprend des affiches qui montrent la définition et les critères de « local » et des témoignages de membres du personnel locaux.

24 « Compétitif » fait référence au coût total, à la livraison et à la qualité du bien ou du service. À résultats égaux, le fournisseur local l'emporte.

Droits de la personne et sûreté

Un engagement ferme à respecter les droits de la personne de toutes les parties prenantes est un aspect fondamental de la culture d'IAMGOLD. À toutes nos exploitations, nous veillons à ce que tout notre personnel et nos entrepreneurs observent les principes des droits de la personne. Notre politique d'approvisionnement comporte également une disposition à cet effet.

Nous menons nos activités dans le respect des droits de la personne reconnus à l'échelle internationale tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et de la Déclaration de l'organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Notre **politique en matière de droits de la personne** décrit les engagements spécifiques que nous prenons pour prévenir et atténuer les effets potentiels sur les droits de la personne, fournir des formations culturellement adaptées au personnel et périodiquement effectuer une diligence raisonnable sur la mise en œuvre de cette politique.

Cette politique s'applique à toutes nos exploitations et à toutes les phases de la mise en valeur d'un projet. Notre **politique de développement durable** porte également sur les droits de la personne, le respect et la dignité, et notre **norme en matière de développement durable** exige la mise en œuvre cohérente de la politique à tous les sites en utilisant les meilleures pratiques.

Nos équipes de relations avec la communauté entretiennent un dialogue continu avec les communautés locales afin de promouvoir la confiance et la transparence. Toutes les exploitations d'IAMGOLD ont un mécanisme de plaintes en place pour assurer que les problèmes signalés sont résolus promptement.

IAMGOLD emploie du personnel de sûreté formé au besoin pour protéger la santé et la sûreté de son personnel et de ses activités. Nos efforts se concentrent sur la réduction des répercussions économiques de menaces potentielles (comme des attaques terroristes, le vol ou des dommages physiques), la protection de la santé et du bien-être du personnel et des personnes vivant à proximité de nos sites, la prévention de crimes (comme la traite de personnes, le travail des enfants et d'autres violations des droits de la personne) et la résolution pacifique de tout conflit qui pourrait survenir.

Le personnel de sécurité d'IAMGOLD, y compris les entrepreneurs, reçoit une formation alignée sur les politiques et procédures d'IAMGOLD en matière de droits de la personne. Cette formation intègre les PVSDH, auxquels tous les membres du personnel entrepreneurs en sûreté doivent se conformer. La formation sur les PVSDH est fournie par un tiers à des membres clés de la direction et aux surintendants et surintendantes.

Nous avons mis en place des éléments clés des PVSDH grâce à **notre politique en matière de sûreté mondiale** et à notre **norme en matière de sûreté et de gestion des droits de la personne**, qui fournissent des directives au personnel de direction et de sûreté des sites d'IAMGOLD concernant la reconnaissance et la protection des droits de la personne correspondant aux PVSDH, y compris les procédures à l'égard du recours à la force, l'appréhension, l'arrestation, la détention et la passation de marchés concernant les forces privées et publiques et autres questions liées à la sûreté.

Des dispositions particulières pour répondre et respecter les droits des enfants font partie de notre politique d'entreprise et des contrats avec des prestataires de services privés de sûreté. IAMGOLD a également adopté l'évaluation des droits de l'enfant de l'UNICEF dans le cadre de sa politique et de ses procédures en matière de sûreté.

Un audit annuel est réalisé pour traiter les risques de sûreté les plus prioritaires. L'audit permet de vérifier si nos procédures de sûreté sont conformes aux politiques, aux normes, aux lois et aux règles pertinentes de la société et que des formations de base et d'appoint sont offertes.

À Essakane, tous les membres de l'équipe de sûreté ont suivi une formation sur les droits de la personne. De plus, tous les contrats en place auprès de prestataires de services de sûreté publique contiennent des dispositions sur les PVSDH et sur notre **politique de santé et sécurité**.

IAMGOLD effectue régulièrement une surveillance de ses prestataires de services privés de sûreté à Essakane pour s'assurer que ceux-ci n'ont pas été accusés de violation des droits de la personne ou selon le droit international humanitaire au Burkina Faso. En ce qui a trait aux forces de sûreté publique déployées à Essakane, IAMGOLD compte sur le gouvernement burkinabè pour effectuer des vérifications sur les individus et assurer le respect des PVSDH et de la politique de santé et sécurité, dans le cadre du protocole d'entente.

Pour de plus amples détails sur l'harmonisation de nos pratiques en sûreté sur les PVSDH, veuillez consulter l'information se trouvant **ici**.

Droits de la personne et sûreté (suite)

Faits saillants des initiatives et du rendement de 2022 :
En juin, à la demande du conseil d'administration d'IAMGOLD, un tiers indépendant a réalisé un examen en vue d'évaluer la conformité des sites et leurs procédures d'assurance par rapport aux ententes de sûreté avec les fournisseurs privés et publics de services de sûreté et de droits de la personne à Essakane et à Rosebel. L'évaluation a conclu que les clauses sur les droits de la personne dans les contrats examinés sont généralement conformes aux pratiques en matière de droits de la personne, mais pourraient être améliorées pour répondre aux meilleures normes internationales, y compris : fournir un cadre cohérent et clair, axé sur les obligations de diligence raisonnable et de formation, des dispositions claires sur les responsabilités et les indemnisations, ainsi que des droits de suspension et de fin de contrat pour IAMGOLD en cas de violation de normes de droits de la personne, et la surveillance étroite de la mise en œuvre des normes de droits de la personne d'IAMGOLD par les entrepreneurs par le moyen d'audits et d'indicateurs de performance.

À Essakane en 2022, nous avons continué de nous concentrer sur la formation du personnel. Tous les membres du personnel ont reçu une formation sur le multiculturalisme, l'éthique et la conformité au code de déontologie et d'éthique d'IAMGOLD, qui comprend des exigences liées au respect des droits de la personne, autant au sein du personnel qu'en ce qui concerne les communautés. Les membres de l'équipe de sûreté du site ont suivi des formations additionnelles sur le respect des droits de la personne. Cette formation d'équipe comprenait les membres du fournisseur privé de services de sûreté du site, les forces de défense et de sécurité burkinabè chargées de la protection du site minier, ainsi que les chauffeurs et chauffeuses de l'entreprise de transport du personnel engagée par Essakane.

Exploitation minière artisanale

L'exploitation minière artisanale (EMA) est une force socioéconomique majeure dans les pays où IAMGOLD exerce ses activités, y compris le Sénégal, le Burkina Faso et le Suriname. L'EMA fournit des moyens de subsistance à des millions de personnes à l'échelle mondiale, mais sa nature informelle engendre à d'importantes répercussions néfastes sur l'environnement (déforestation, érosion, pollution de l'eau) et la santé humaine (santé et sécurité). Bien que l'EMA soit habituellement illégale lorsqu'elle est effectuée sans autorisation sur une vaste concession, elle constitue souvent une réalité là où IAMGOLD exerce ses activités en raison de son importance socioéconomique et de la volonté ou de la capacité souvent limitée du gouvernement de faire appliquer la réglementation.

Par conséquent, nous adoptons une approche pragmatique pour gérer efficacement les risques et les incidences de l'EMA. Nos priorités sont d'assurer la continuation des activités minières industrielles à court, moyen et long terme, et conserver notre permis d'exploitation social. La **norme sur l'exploitation minière artisanale (EMA)** d'IAMGOLD détaille les meilleures pratiques en engagement et en gestion de l'EMA. Nous avons aussi plusieurs ententes en place avec des groupes d'EMA à l'échelle mondiale et nous fournissons des formations sur des méthodes sécuritaires et la manipulation en toute sécurité de produits chimiques.

Lorsque l'EMA pose des risques de sûreté, IAMGOLD applique les PVSDH, qui comprend un soutien à la formation de la sûreté publique, lorsque possible. Tout membre du personnel de sûreté déployé à nos sites doit accepter les protocoles sur les droits de la personne et suivre une formation.

À Essakane, les sites d'orpaillage traditionnel se situent dans un rayon de 2 à 30 kilomètres du site minier. Les relations avec les personnes représentant les groupes d'EMA sont positives, et l'EMA n'interfère pas avec les activités d'exploitation minière ou d'exploration. Les associations locales d'EMA sont consultées lorsqu'il est nécessaire de les déplacer pour effectuer des activités d'exploration en toute sécurité.

Droits de la personne et sûreté (suite)

Réinstallation :[25] Nous utilisons un processus consultatif inclusif avec nos parties prenantes afin de planifier et de mettre en œuvre les réinstallations. En outre, nous avons des mécanismes de gestion des plaintes en place pour veiller à ce que tous les problèmes relevés soient réglés aussi rapidement que possible. Des audits sont effectués après la réinstallation pour nous assurer que les objectifs ont été atteints.[26]

Au Sénégal, à **Boto**, la construction de nouvelles maisons pour la réinstallation du village de Kouliminde progresse. La construction de l'infrastructure, comme des fontaines d'eau, des clôtures, des maisons et des bâtiments communautaires, a commencé durant l'année et devrait être terminée en début 2023. À **Essakane**, nous avons continué de régler des problèmes découlant d'une réinstallation antérieure, notamment des problèmes de logement liés au tassement différentiel du sol en raison d'une absence de fondations, ce qui a occasionné une détérioration des murs et des toits. Un programme de reconstruction est en cours et est presque achevé, à un coût total estimé de 35 millions $ (8,4 millions $ en 2021, 12,7 millions $ en 2022 et 13,6 millions $ en 2023).

PERSPECTIVES

Le Burkina Faso demeure un lieu où exercer des activités présente son lot de difficultés en raison des risques géopolitiques ainsi que des préoccupations liées aux droits de la personne et à la sûreté. Puisque la mine représente une portion importante des activités commerciales d'IAMGOLD, ces risques sont susceptibles d'avoir des effets sur le cours de l'action ainsi que sur la sécurité du personnel et des membres de la communauté. Tout au long de la dernière décennie, IAMGOLD a servi de point d'ancrage dans la région et globalement de facteur stabilisateur. IAMGOLD continuera de surveiller les risques et de former son personnel et ses entrepreneurs sur les droits de la personne et les préoccupations de sûreté dans le but de renforcer son engagement envers ces principes.

La nouvelle *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2024, visent à accroître la sensibilisation et la transparence de l'industrie et à inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques. Elle comporte une obligation de produire un rapport sur les mesures prises pour prévenir et réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises. Nous travaillerons de concert avec tous nos sites pour nous conformer à ces nouvelles mesures.[27]

25 La nature de l'exploitation minière demande parfois des déplacements physiques (p. ex., habitations) et économiques (p. ex., terres). Bien que nous nous efforcions de limiter les déplacements dans la mesure du possible, lorsque nous réinstallons des gens, nous cherchons à faire en sorte que leurs conditions de vie soient meilleures qu'avant.

26 La norme de développement durable d'IAMGOLD exige qu'un plan d'action de réinstallation soit élaboré pour chaque réinstallation conformément à la norme de performance 5 de l'IFC – Acquisition des terres et réinstallation involontaire.

27 La deuxième partie de la **Loi** modifie le **Tarif des douanes** pour étendre l'interdiction d'importer des marchandises extraites, fabriquées ou produites, en tout ou en partie, par recours au travail forcé, afin d'y inclure également le travail des enfants.

Gouvernance environnementale

En tant que société minière ayant une présence mondiale importante, nous nous efforçons toujours de réduire au minimum, d'éliminer et de compenser nos effets sur l'environnement. Afin d'atteindre Zéro Incident®, nos sites ont de rigoureux systèmes de gestion des risques environnementaux en place, y compris l'énergie, les émissions de GES, l'eau, la biodiversité, les résidus et les déchets.

DANS CETTE SECTION

Énergie et climat 40
Intendance de l'eau 42
Biodiversité et utilisation des terres 44
Gestion des résidus et des déchets 47
Fermeture minière et réhabilitation 50

Énergie et climat

IAMGOLD sait que les activités minières sont énergivores[28] et génèrent d'importantes émissions de gaz à effet de serre. Nous mettons en place des mesures exhaustives afin de réduire notre consommation énergétique et nos émissions de carbone. Nous prévoyons d'y parvenir par la réduction de nos profils d'émissions des champs d'application 1 et 2 ainsi que par des investissements dans des solutions axées sur la nature qui contribuent à la réalisation des objectifs de biodiversité et qui servent de puits de carbone.

Consommation énergétique

Nous croyons que la gestion efficace de l'énergie est essentielle pour atteindre notre stratégie d'affaires et apporter des bienfaits à nos parties prenantes. De plus, une gestion énergétique efficace nous aidera à contrôler nos impacts sur l'environnement et à contribuer directement à l'amélioration des coûts d'exploitation. Nos sites font un suivi et une évaluation périodiques de la consommation d'énergie pour déterminer les occasions d'améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de GES des champs d'application 1 et 2, et promouvoir l'économie d'énergie et l'utilisation d'énergie renouvelable.[29]

L'un de nos objectifs est d'augmenter le nombre de sites utilisant des sources d'énergie renouvelable ainsi que la proportion d'énergie renouvelable utilisée pour répondre aux exigences énergétiques totales de l'entreprise. Essakane et Rosebel utilisent toutes deux partiellement l'énergie solaire ; Essakane utilise une centrale solaire de 15 mégawatts (MW), au Burkina Faso. IAMGOLD évalue continuellement les sources d'énergie renouvelable en vue de leur mise en œuvre à ses sites pour réduire son empreinte de carbone.

La **politique de gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre** d'IAMGOLD est alignée sur le protocole d'évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES de l'initiative VDMD. La politique décrit nos principaux objectifs de gestion de l'énergie, soit : améliorer continuellement notre rendement énergétique ; réduire nos émissions de gaz à effet de serre et les répercussions qui en découlent sur l'environnement ; et soutenir la mise en place d'énergies propres et renouvelables. IAMGOLD adhère aux réglementations nationales et provinciales sur les émissions atmosphériques.

Émissions de GES : Les sources principales d'émissions du champ d'application 1 sont la consommation de diesel de notre équipement minier mobile à tous nos sites et le mazout lourd utilisé pour générer de l'électricité à notre exploitation Essakane. Notre source principale d'émissions du champ d'application 2 est l'électricité achetée à l'usine de Westwood et l'usine de traitement de Rosebel. Compte tenu de l'attention accrue portée sur le rendement climatique de l'entreprise, en 2022, IAMGOLD a concentré ses efforts pour s'assurer de l'exactitude des données des champs d'application 1 et 2, et elle prévoit examiner et mettre à jour les définitions et les données du champ d'application 3 en 2023 et en 2024 pour s'assurer qu'elle est conforme aux attentes du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques et aux attentes d'organisations externes liées au carbone.

Classification des émissions de GES

Champ d'application 1

Émissions directes de sources détenues ou contrôlées par IAMGOLD (p. ex., utilisation de combustibles fossiles pour notre équipement minier mobile).

Champ d'application 2

Émissions indirectes provenant de la génération d'électricité, du chauffage, du refroidissement et de la vapeur achetés ou acquis et consommés, de sources détenues ou contrôlées par une organisation externe (p. ex., provenant d'énergie achetée pour utilisation dans nos installations).

Champ d'application 3

Émissions non produites par IAMGOLD et qui ne sont pas le résultat des activités des actifs qu'elle détient ou contrôle, mais plutôt d'organisations dont elle est indirectement responsable en amont et en aval de sa chaîne de valeur (p. ex., l'achat, l'utilisation et l'élimination de produits de fournisseurs). Les émissions du champ d'application 3 incluent toutes les sources extérieures aux périmètres des champs d'application 1 et 2.

28 Les activités à forte consommation énergétique comprennent le concassage, le broyage, la ventilation, le pompage, le transport et le forage.
29 Le périmètre de l'enjeu se limite à l'énergie consommée aux exploitations gérées par IAMGOLD et à ses sites d'exploration. La consommation énergétique aux sites fermés n'est pas considérée comme importante puisqu'ils ne comportent aucune production active ou activité de traitement du minerai. De plus, les projets de coentreprise dont IAMGOLD n'est pas l'exploitant sont exclus.

Énergie et climat (suite)

Faits saillants des initiatives et du rendement de 2022 :

En 2022, notre consommation énergétique et nos émissions de GES étaient relativement semblables à l'an dernier en raison des activités de construction en cours à Côté Gold. Le diesel demeure une source principale à tous nos sites, mais la consommation de diesel devrait diminuer d'ici 2024, au moment où la construction du site sera terminée et où la production minière aura débuté.

La planification de la décarbonation était en cours en 2022. Nous avons réalisé une évaluation pour déterminer et prioriser les risques et occasions physiques et de transition liés au climat à court (2021-2024), moyen (2024-2030) et long terme (2030-2050). Nous avons aussi testé la résilience de notre portefeuille et de notre stratégie d'affaires selon différents scénarios climatiques en utilisant la plateforme Climanomics de S&P. L'analyse a montré que les risques et occasions importants les plus immédiats sont liés aux effets physiques des changements climatiques et aux changements réglementaires liés à la transition, ainsi qu'à la technologie, au marché et à la réputation. Les plus grandes occasions découlent des produits et des services, suivies des sources d'énergie et de l'efficience des ressources. De plus, nous avons effectué un audit de l'inventaire du carbone, avons commencé des travaux de prévisions des émissions fondées sur les plans miniers actuels et avons dressé une liste potentielle de mesures d'atténuation.

Westwood a atteint le niveau A, tandis qu'Essakane et Rosebel ont atteint le niveau B pour le **protocoles VDMD sur la gestion de l'énergie et des émissions de GES**.

Nous cherchons à améliorer notre système de gestion de consommation énergétique et d'émissions de GES, et grâce aux travaux de planification de la décarbonation en cours, cela nous permettra de fixer des objectifs et d'aider les sites à améliorer leurs systèmes de gestion afin qu'ils soient alignés sur les objectifs de l'entreprise.

	2022	2021	2020
Consommation énergétique totale(GJ)	**10 047 327**	10 181 467	7 818 719

Émissions de gaz à effet de serre (en tonnes métriques ou d'équivalents CO_2)[30]	2022	2021	2020
Champ d'application 1	**573 528**	596 549	477 761
Champ d'application 2	**566**	512	491

Intensité énergétique	2022
GJ/minerai extrait (milliers de tonnes)	**506,6**
GJ/minerai et stériles déplacés (milliers de tonnes)	**116,9**
GJ/minerai usiné (milliers de tonnes)	**543,9**
GJ/or produit (onces attribuables)	**14,1**

Intensité des émissions de gaz à effet de serre	2022
Intensité des émissions de GES – usine (kg de CO_2 eq/tonne usinée)	**31,1**
Intensité des émissions de GES – mine (kg de CO_2 eq/tonne déplacée)	**6,7**
Intensité des GES par once	**0,8**

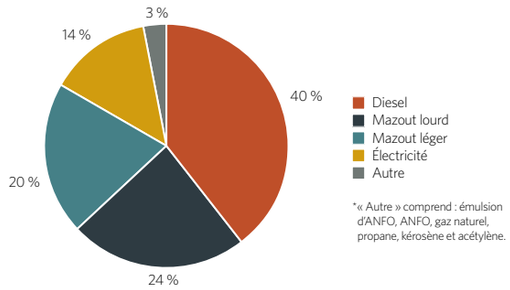

L'arrondissement des données peut causer un écart dans la valeur totale.

PERSPECTIVES

IAMGOLD prévoit de publier une feuille de route de décarbonation détaillée pour soutenir ses plans à long terme d'ici la fin de l'année. Dans le contexte de notre cadre de responsabilisation et de communication d'informations, nous produirons des rapports conformément au cadre du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, et le premier de ces rapports est prévu en 2023. En raison de la vente de Rosebel, ce rapport et les prochains rapports sur les émissions d'IAMGOLD n'incluront pas cette exploitation, qui représentait une portion considérable du profil d'émissions de l'entreprise.

La réduction de notre empreinte de carbone demeurera un défi de taille pour IAMGOLD, puisque les mines à ciel ouvert produisent en moyenne environ deux fois plus de CO_2 par once d'or produite que les mines souterraines. Une fois que Côté Gold aura atteint la pleine production, notre profil d'émissions augmentera et nous serons dans le quartile supérieur des émissions de carbone par tonne produite. Nous poursuivrons des initiatives de réduction énergétique et de rechercher des technologies de pointe pour réduire nos émissions.

30 Évaluations réalisées conformément au Protocole des gaz à effet de serre : une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée), publiée par le WRI et le WBCSD.

Gouvernance de l'eau

L'eau est une ressource importante dans le processus d'extraction de l'or et une ressource partagée avec nos communautés hôtes. IAMGOLD s'engage à gérer et à utiliser les ressources en eau de façon responsable et efficace, car elle reconnaît l'importance d'une utilisation de l'eau socialement équitable et écologiquement durable. Nous sommes déterminés à déployer les efforts nécessaires pour assurer, maintenant et à l'avenir, l'accès à une eau saine pour toutes les personnes.

Nos objectifs de gestion de l'eau comprennent la conformité aux exigences réglementaires applicables, la gestion efficace des ressources en eau et le recyclage et la réutilisation de l'eau pour le traitement du minerai, lorsque possible. Nous faisons un suivi de notre utilisation et de notre gestion de l'eau aux sites d'exploitation que nous gérons et à nos sites d'exploration avancée.[31]

Tous nos sites d'exploitation et de mise en valeur disposent d'une approche formelle à la gestion de l'eau, guidée par notre **politique de gestion de l'eau**. Les sites de Westwood, Essakane, Boto et Côté Gold effectuent des études de bilan hydrique.

Des objectifs et des cibles sont établis à la mine Essakane au Burkina Faso pour gérer les risques et les occasions liés à l'eau, et à toutes nos mines en exploitation. Les données de suivi de l'eau sont régulièrement examinées, et les résultats sont intégrés à la planification à long terme des sites et aux plans de fermeture. Les plans de gestion de l'eau de chaque site abordent tous les aspects de la qualité et de la quantité de l'eau relatives à nos activités, y compris la planification de la fermeture, la réhabilitation, la gestion des résidus, l'eau rejetée, l'eau potable et les eaux souterraines.

Les exploitations d'IAMGOLD sont conçues pour limiter le prélèvement d'eau, réduire au minimum notre incidence sur les cours d'eau et observer des pratiques efficaces de gestion et de conservation de l'eau. Notre site Essakane au Burkina Faso est situé dans une région soumise à un stress hydrique[32] élevé et ne déverse pas d'eau de traitement dans l'environnement, tandis que Westwood se trouve dans une région soumise à un stress hydrique faible.

La qualité et la quantité de l'eau font l'objet d'une surveillance régulière, y compris l'eau traitée et l'eau rejetée. Les tests sont effectués par des laboratoires au site et des laboratoires tiers pour vérifier la conformité aux réglementations et aux paramètres nationaux. En plus de nous assurer de répondre aux normes nationales applicables, le rejet d'effluents à Rosebel respecte les limites au point de rejet, qui sont basées sur les limites des Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires du Groupe de la Banque mondiale – IFC pour le rejet d'eaux usées dans les eaux de surface.

31 La consommation d'eau aux sites d'exploration et aux sites fermés n'est pas considérée comme importante puisque ces sites ne sont pas en production et ne traitent pas de minerai.
32 Les niveaux de stress hydrique proviennent du Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute.

Gouvernance de l'eau (suite)

IAMGOLD dispose d'un robuste programme d'engagement communautaire et d'un solide plan d'engagement des parties prenantes pour s'assurer de recevoir et prendre en compte les commentaires de la communauté locale, y compris ceux portant sur l'eau. Un système officiel de plaintes est également en place pour traiter les plaintes et les préoccupations des parties prenantes externes.

Faits saillants des initiatives et du rendement de 2022 :

En tant que membre de l'AMC, IAMGOLD effectue des auto-évaluations annuelles conformément au protocole d'intendance de l'eau de l'initiative VDMD et fait état de son rendement. En 2022, nos sites ont obtenu le niveau A pour le protocole d'intendance de l'eau de l'initiative VDMD. Pour consulter notre rendement passé et actuel par rapport au programme VDMD de l'AMC, cliquer **ici**.

Les activités de construction en cours à Côté Gold ont eu une incidence sur nos résultats de 2022, puisque le dépoussiérage, les activités de construction et le dénoyage de la fosse à ciel ouvert ont nécessité de l'eau. Il a fallu de l'eau souterraine supplémentaire pour l'approvisionnement en eau potable au site ainsi qu'à la centrale à béton. Au courant de l'année, Côté Gold a envoyé une demande pour modifier son autorisation environnementale pour réclamer une prolongation et une flexibilité quant aux durées et lieux de décharge partout sur le site et pour augmenter la capacité permise de traitement des égouts sur place à l'aide du bioréacteur à membrane.

Prélèvement, rejet et consommation d'eau (milliers de m³)

Prélèvement d'eau		Rejet d'eau		Consommation d'eau	
Surface :	34 569	Surface :	20 394	Surface :	14 175
Souterraine :	3 280	Souterraine :	0	Souterraine :	3 280
Précipitations :	19 571	Précipitations :	0	Précipitations :	19 571
Tiers :	0	Tiers :	0	Tiers :	0
Total:	57 420	Total:	20 394	Total:	37 026
				Eau recyclée	19 993

- Les données de prélèvement d'eau sont mesurées.
- Les données de rejet d'eau sont mesurées.
- Les données de consommation d'eau sont mesurées. Il s'agit du prélèvement d'eau moins le rejet d'eau.
- Les données d'eau recyclée sont mesurées

(milliers de m³)	2022	2021	2020
Volume total d'eau prélevée	**57 420**	40 966	30 438
Volume total d'eau rejetée	**20 394**	6 448	4 764
Consommation d'eau	**37 026**	34 518	25 408

PERSPECTIVES

La gouvernance de l'eau occupe une place de plus en plus importante pour IAMGOLD et ses parties prenantes. L'eau est fondamentale dans l'exploitation d'une mine et importante dans les lieux géographiques où nous exerçons nos activités ; par exemple, elle est d'une grande importance pour les communautés autochtones à proximité du projet Côté Gold, dans le Nord de l'Ontario.

Les risques associés aux changements climatiques comprennent les conditions difficiles de sécheresse à notre site Essakane, au Burkina Faso, qui touchent également les communautés locales. Le potentiel de rationalisation de l'approvisionnement en eau à l'avenir à tous nos sites pourrait être important.

Nos stratégies adaptatives en gouvernance de l'eau comprennent la déviation de la rivière et du lac autour du site Côté Gold pendant sa construction, ainsi qu'une absence de rejet d'eau de traitement, qui contribue à diminuer le risque global, puisque le site ne rejette rien directement dans un cours d'eau récepteur.

Biodiversité et utilisation des terres

IAMGOLD s'engage à avoir une incidence nette positive sur la biodiversité d'ici 2050, c'est-à-dire que la société s'engagera à créer plus d'habitats qu'elle en perturbe. Cet objectif met de l'avant la nécessité de protéger la biodiversité et maintenir des écosystèmes sains est essentiel pour réaliser la vision Zéro Incident® d'IAMGOLD.

Guidée par sa **politique de gestion de biodiversité**, IAMGOLD intègre la gestion et la conservation de la biodiversité à toutes les phases de ses activités, en utilisant les ressources et compétences nécessaires pour réduire au minimum les effets de ses activités sur la biodiversité, tout en assurant la restauration des fonctions des écosystèmes perturbés. IAMGOLD s'engage à restreindre les activités minières dans les sites du patrimoine mondial. Elle surveille et gère les aspects de biodiversité liés aux exploitations qu'elle gère et à ses sites d'exploration avancée.[33]

Nous réalisons des études de référence sur la biodiversité pour les projets de mise en valeur, dans le cadre de nos études d'impact environnemental et social, qui sont guidées par les normes de performance de l'IFC. Les effets sur les espèces aquatiques et terrestres ainsi que les mesures pour éviter ou réduire les impacts sont pris en considération dans les débuts du processus de planification de projet et sont inclus dans les plans de gestion des sites. Les rapports d'évaluation environnementale récents, comme le rapport d'évaluation environnementale de Côté Gold, sont accessibles sur notre **site Web**.

Nous effectuons des études de suivi des effets sur l'environnement à toutes nos exploitations minières. De plus, les considérations liées à la biodiversité sont prises en compte durant la planification de la fermeture minière et les activités de réhabilitation.

Les effets des activités d'Essakane sur la biodiversité comprennent une perte, une fragmentation, une conversion et une dégradation d'habitats, occasionnant des perturbations et des déplacements de la flore et de la faune ; une augmentation de l'activité humaine (machinerie d'exploitation, bruit et lumière) ; et une pression de chasse accrue causée par un plus grand accès aux humains et une affluence de populations.

Plusieurs espèces vulnérables sont présentes sur les concessions d'Essakane, et la mine dispose d'un plan de gestion de la biodiversité.

Des recensements des espèces touchées sont réalisés régulièrement par des spécialistes externes pour faire un suivi de notre taux de succès dans l'atténuation de notre incidence. Consulter le dernier rapport d'index du contenu GRI pour obtenir des détails.

Le projet Fayolle, un gisement aurifère à Westwood, est situé près du parc national d'Aiguebelle. Les activités susceptibles d'avoir des incidences sur la faune terrestre dans la région sont le déboisement ainsi que les perturbations occasionnées par l'exploitation minière en général et la circulation et le transport. Le déboisement cause une perte des habitats fauniques. La présence d'habitats similaires à proximité permettra à la faune mobile de se réinstaller facilement. Tous les oiseaux et les mammifères à la surface subiront les effets du bruit de la machinerie et de la circulation humaine accrue au site.

Les effets sont considérés comme minimes, puisque le bruit sera limité à une petite zone et le sautage n'est qu'occasionnel. De plus, l'effet négatif du bruit n'est pas considéré comme une cause du déclin d'espèces d'oiseaux à statut particulier qui pourraient se rendre au site. Bien que nous ne surveillons pas actuellement les oiseaux à ce site, nous évaluerons les possibilités d'améliorer notre surveillance de la biodiversité.

En plus d'organiser des consultations publiques durant l'année[34], nous sommes tenus de surveiller les risques potentiels à l'habitat du poisson et de soumettre, tous les trois ans, un rapport de surveillance des effets environnementaux en vertu du *Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants*.

33 Les aspects de biodiversité des anciens sites fermés et des projets de coentreprise dont IAMGOLD n'est pas l'exploitant sont exclus.

34 En vertu de l'article 101.0.1 de la *Loi sur les mines*, et préalablement à sa demande de bail minier, IAMGOLD a organisé une consultation publique concernant son projet minier du gisement aurifère Fayolle. L'obligation de procéder à une consultation publique en vertu de la Loi permet au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) d'inclure des conditions d'autorisation au bail minier afin de limiter les conflits relatifs à l'utilisation du territoire à d'autres fins et de tenir compte de l'acceptabilité sociale du projet dans la communauté.

Biodiversité et utilisation des terres (suite)

Puisque IAMGOLD est membre de l'AMC, toutes ses exploitations réalisent l'auto-évaluation VDMD annuelle du protocole de gestion du maintien de la biodiversité, un outil d'évaluation de la gestion du maintien de la biodiversité. Essakane a atteint le niveau AAA dans tous les éléments, et Rosebel, le niveau A. Actuellement, Westwood atteint seulement les niveaux B et C pour ce protocole. Les lacunes décelées comprenaient : l'absence d'établissement des aspects de biodiversité importants, d'un plan de maintien de la biodiversité (incluant les rôles et les responsabilités) approuvée par la haute direction, ainsi que de la production de rapports sur le maintien de la biodiversité. Un groupe de travail a été formé pour établir les aspects de biodiversité importants et mettre à jour le plan de maintien de la biodiversité, en collaboration avec le directeur principal, Environnement, du siège social. Pour consulter notre rendement passé et actuel par rapport au programme VDMD de l'AMC, cliquer ici.

Faits saillants des initiatives et du rendement de 2022 : Tout au long de l'année, IAMGOLD a travaillé à l'élaboration de cibles à moyen terme en vue d'avoir une incidence nette positive sur la biodiversité. Ces efforts s'inscrivent dans la feuille de route globale de l'entreprise d'atteindre des émissions nettes négatives de gaz à effet de serre d'ici 2050. Une équipe dévouée, appuyée par une variété de conseillers et conseillères à l'externe, poursuit ce travail.

Côté Gold a reçu plusieurs permis, y compris une modification de l'autorisation accordée en vertu de la *Loi sur les pêches* qui approuve le retrait de trois bassins poissonneux et une mise à jour des mesures compensatoires supplémentaires prévues, ainsi que d'autres permis nécessaires pour construire un habitat du poisson.

À Westwood, la mine a commencé à restaurer les anciens chemins miniers qui avaient été construits avec des matières acidogènes il y a 40 ans ; ce travail se poursuivra au fil des années à venir. En outre, en raison de l'achèvement des travaux d'ingénierie et de l'obtention des permis nécessaires à la fin de 2022, le site a commencé les travaux en vue de la réhabilitation du bassin de résidus 1 en 2023, et la réhabilitation active devrait avoir lieu de 2025 à 2027. De plus, durant la consultation publique sur le projet Fayolle, Westwood s'est engagée à donner une quantité d'agrégats à la ville et au parc national d'Aiguebelle pour l'entretien des routes municipales et du parc national.

Au projet Boto, au Sénégal, la Direction des Eaux et des Forêts a terminé l'inventaire et la cartographie des ressources dans l'unité de maintien de la biodiversité. L'équipe environnementale a été formée en techniques de surveillance de la biodiversité. L'installation de pièges photographiques autour du site permettra à l'équipe de déterminer les activités principales à mettre en place dans le cadre du plan de maintien de la biodiversité de Boto, ainsi que de surveiller et d'évaluer l'efficacité de ces activités sur la faune et la flore qui se trouvent dans l'unité de maintien de la biodiversité, ainsi que dans la zone du permis minier.

À Essakane, nous prenons part à un projet majeur de biodiversité et de développement visant à soutenir le projet Femmes et jeunes en Action pour des Écosystèmes Durables (FAED), un projet de sept ans pour le maintien de la biodiversité et la restauration de paysages forestiers dans les communautés de Dori, Gorom-Gorom et Falagountou, près du site. FAED est cofinancé par Affaires mondiales Canada (24,5 millions $ CA) et IAMGOLD (1,3 million $ CA). La mise en œuvre du projet sur le terrain débutera en 2023 et sera réalisée par des ONG locales, sous la supervision de deux firmes canadiennes, VTI et SOCODEVI, et avec l'appui de l'équipe d'Essakane et d'autres partenaires techniques burkinabè.

En 2022, on comptait 97 hectares et 116 hectares de sols perturbés à Rosebel et à Essakane, respectivement. Cette année, nous avons continué de réhabiliter les sols à Essakane.

Ces travaux ont été réalisés conformément au plan de fermeture, et la réhabilitation cherche à remettre le site dans un état satisfaisant, c'est-à-dire :

- éliminer les risques inacceptables pour la santé et assurer la sécurité personnelle ;
- prévenir ou limiter la production et la propagation de contaminants susceptibles de nuire à un récepteur environnemental et, à long terme, chercher à éliminer toute forme de maintien et de surveillance ;
- rétablir le site à un état visuellement acceptable ;
- rétablir l'infrastructure du site à un état compatible à son utilisation future.

Terres perturbées et réhabilitées (hectares)

	2022	2021	2020
Terres réhabilitées durant l'année	**10,0**	5,0	0,5
Terres réhabilitées durant l'année	**212,8**	182,9	287,5
Superficie totale des terres non encore réhabilitées	**7 848,5**	7 652,0	7 472,6
Superficie totale des terres réhabilitées	**21,3**	11,3	6,3
Empreinte totale[35]	**8 061,3**	7 834,9	7 760,1

35 L'empreinte totale est la somme de la superficie des terres non encore réhabilitées et de la superficie totale des terres réhabilitées. Les données comprennent Essakane, Rosebel et Westwood.

Biodiversité et utilisation des terres (suite)

Collaboration avec la Première Nation de Mattagami pour protéger la biodiversité locale

IAMGOLD investit dans l'écloserie de la Première Nation de Mattagami depuis plus d'une décennie et a comme objectif à long terme de protéger les espèces aquatiques locales vivant dans les zones à proximité du projet Côté Gold, en particulier de développer une population durable de dorés jaunes – une espèce qui était précédemment considérée comme étant à risque dans la zone. Ce projet est non seulement une stratégie novatrice de conservation, il soutient aussi notre objectif de tisser des relations durables avec les peuples autochtones locaux pour produire des bienfaits mutuels et pérennes qui touchent toute la communauté.

Aujourd'hui, avec la participation des jeunes et des aînés de la communauté, l'écloserie de Mattagami produit et libère environ 1 million d'alevins chaque année. Elle a grandi et comprend maintenant une micro-écloserie dans l'école primaire de Mattagami, et de jeunes Autochtones participent à l'incubation des œufs et la libération des alevins dans les lacs locaux.

IAMGOLD fournit une expertise technique et un soutien financier à ce projet de conservation. Des membres de notre équipe de Côté Gold prennent aussi part à la capture traditionnelle de poissons matures durant la saison de ponte en soutien au processus de l'écloserie et continueront d'appuyer ce programme à mesure qu'il évolue. Ils collaborent actuellement avec la communauté pour élaborer un plan pour la pêche sur le lac Mattagami afin de mieux comprendre comment soutenir la population de dorés jaunes dans le lac en vue de préserver cette ressource pour les générations futures.

« Dans le cadre de son engagement à remplacer les habitats du poisson perdus durant la construction de Côté Gold, IAMGOLD collabore avec Mattagami pour stabiliser les rives du lac Mattagami, qui borde la communauté, et ajouter un habitat pour jeunes dorés jaunes près des rives, ce qui appuiera la réussite de notre programme annuel d'écloserie. »

— Chef Chad Boissoneau

PERSPECTIVES

IAMGOLD attachera une grande importance à la planification de la biodiversité au cours de la prochaine année et elle élaborera une robuste feuille de route pour atteindre le zéro perte nette de biodiversité. Ainsi, l'entreprise projette de produire un rapport conforme aux lignes directrices du *Task Force on Nature-Based Financial Disclosures* (TFND), à venir. Notre approche en matière de biodiversité reposera sur notre stratégie climatique ainsi que les plans de fermeture ; des investissements dans des solutions axées sur la nature seront effectués aux sites en exploitation de l'entreprise, ainsi qu'à une échelle régionale et mondiale, pour assurer de produire le maximum de bienfaits pour chaque dollar investi. Nous prévoyons aussi de mettre en place de nouvelles normes techniques sur la biodiversité au cours de l'année.

Gestion des résidus et des déchets

Guidés par notre vision Zéro Incident®, nous cherchons à éliminer les déchets générés durant le processus minier et à diminuer tout effet néfaste qui découlerait d'un déversement ou d'un rejet accidentel. Un rejet accidentel pourrait être dangereux pour notre personnel et nos autres parties prenantes et pourrait contaminer l'environnement en l'absence d'une intervention rapide et efficace.

Nous surveillons de près les déchets et les résidus produits ainsi que la qualité de l'effluent final durant l'exploitation minière et après la fermeture. Notre objectif est de respecter les exigences réglementaires et de nous assurer que les flux de déchets sont manipulés, entreposés et transportés de façon appropriée pour éviter tout déversement accidentel dans l'environnement. Nous avons des procédures d'interventions adéquates en cas de déversement pour réduire au minimum les impacts sur l'environnement récepteur.

La gestion des déchets comprend les stériles, les résidus et d'autres flux de déchets (incluant les déchets dangereux et non dangereux). Les processus d'extraction et d'affinage du minerai sont les principales sources de déchets. Nos rapports sur la gestion des résidus et des déchets comprennent nos sites en exploitation Essakane, Westwood et Rosebel, ainsi que les projets Boto et Côté Gold.[36]

Notre norme de développement durable définit les exigences minimales de gestion des déchets. À cette politique s'ajoute notre **politique de gestion des résidus**, qui indique que les consultations avec les communautés d'intérêts sont faites de manière à tenir compte des considérations de ces communautés en ce qui a trait à la gestion des parcs à résidus. Des procédures opérationnelles normalisées sont élaborées et maintenues pour les processus, comme la gestion des déchets dangereux à nos sites d'exploitation et l'intervention en cas de déversement.

Des spécialistes externes, y compris un ingénieur ou une ingénieure responsable, procurent une expertise essentielle en gestion des résidus à nos sites en exploitation – en particulier sur la sécurité des parcs à résidus – dans le cadre des évaluations annuelles de la gestion des eaux et des résidus réalisées par le comité indépendant d'examen des résidus. Toutes nos exploitations ont également des plans de préparation aux urgences et d'intervention en cas d'urgence en place pour gérer les risques, comprenant l'intervention en cas de déversement, et ces plans font l'objet de tests réguliers.

Nous situons, concevons, construisons, utilisons et fermons les parcs à résidus conformément au protocole de gestion des résidus de l'initiative VDMD de l'AMC, le guide sur les résidus miniers de l'AMC ainsi que les systèmes de gestion des résidus, y compris les manuels d'utilisation, d'entretien et de surveillance en place à chaque exploitation.

Nous nous assurons que toutes les structures sont stables et que tous les solides et les eaux sont gérés dans les zones désignées à cet effet. Des plans de déposition sont exigés pour les stériles et les résidus. Le suivi de la qualité de l'eau et des sédiments est régulièrement effectué. En tant que membre de l'AMC, IAMGOLD effectue des auto-évaluations annuelles par rapport au protocole de gestion des résidus de l'initiative VDMD et produit des rapports sur sa performance ; elle a atteint le niveau A dans la majorité des éléments du protocole, tandis qu'Essakane et Rosebel ont seulement atteint le niveau B dans certains éléments. Pour consulter notre rendement passé et actuel par rapport au programme VDMD de l'AMC, cliquer **ici**.

Au moins une fois par an, des inspections sont effectuées pour tester la stabilité physique des résidus, la gestion de l'eau et le rendement de chaque parc à résidus. Les résultats sont examinés par les cadres, puis communiqués au conseil d'administration. Le vice-président principal, Exploitations et projets, est le haut dirigeant responsable de la surveillance de la gestion des résidus dans l'entreprise. IAMGOLD a mis en place des comités indépendants d'examen des résidus à chacun de ses sites en exploitation. Le parc à résidus à notre mine Essakane est classé comme présentant un risque élevé selon les Recommandations de sécurité des barrages du Canada.

Il y a du drainage rocheux acide (DRA) à toutes nos exploitations. À Essakane, le DRA est minime, et les plans en vigueur sur les stériles et la fermeture gèrent ce risque. À Westwood, le traitement et la gestion DRA sont importants et sont prévus dans les plans de gestion de l'eau du site. La planification minière en continu prend en considération les risques et établit des plans d'atténuation pour veiller au respect des normes de qualité de l'eau de l'IFC.

Des plans de gestion de l'eau sont en place à chaque exploitation pour les déchets dangereux et non dangereux. Par exemple, la réduction des déchets à Essakane est axée sur le choix de matériel, la gestion des stocks, la réduction de l'emballage et la sensibilisation de la main-d'œuvre. Un système de surveillance est en place pour faire un suivi de la quantité de déchets générés et traités au site et hors site. Les entrepreneurs qui gèrent des déchets sont contractuellement tenus de mettre en application de bonnes pratiques de gestion environnementale, et plusieurs entrepreneurs font l'objet d'audits annuels pour assurer leur conformité. Les déchets dangereux sont incinérés, tandis que les déchets recyclables sont traités par des entrepreneurs.

Faits saillants des initiatives et du rendement de 2022 : Notre rendement en gestion des résidus et des déchets a subi l'incidence de la construction du projet Côté Gold. L'accroissement de la construction et des activités au site a occasionné une hausse de l'enfouissement et de la production de déchets dangereux et non dangereux, causée avant tout par l'huile usagée et les lubrifiants.

En 2022, nous avons renforcé nos initiatives de gestion des résidus et des déchets en intégrant davantage d'expertise, d'inspections et de formations à notre gouvernance générale de ces programmes.

36 Les sites d'exploration et les sites fermés sont inclus, s'il y a lieu ; les effluents et les déchets des projets en coentreprise où IAMGOLD n'est pas l'exploitant sont exclus.

Gestion des résidus et des déchets (suite)

Déchets dangereux et non dangereux générés en 2022 (tonnes)

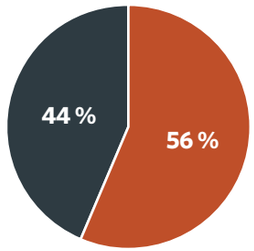

Déchets non destinés à l'élimination

Dangereux	4 236
Non dangereux	3 273
Total	7 509

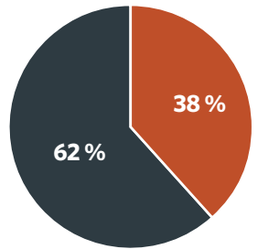

Déchets destinés à l'élimination

Dangereux	18 130
Non dangereux	29 134
Total	47 265

Résidus générés (tonnes)

	2022	2021	2020
Résidus, y compris les boues	**21 045 358**[37]	24 621 680	23 690 809

37 Les données incluent les résidus de Rosebel, d'Essakane et de Westwood ainsi que les boues de Westwood. Le tonnage des résidus est le tonnage de minerai traité à l'usine.

Renforcement de la gouvernance de gestion des résidus et des stériles

L'exploitation minière génère de grandes quantités de stériles et de résidus. Nous cherchons à réduire au minimum les risques associés au stockage de cette matière en nous assurant que notre infrastructure critique, comme nos parcs à résidus, est sécuritaire et gérée de façon responsable et qu'elle respecte ou surpasse toutes les exigences réglementaires.

En 2022, nous avons amélioré notre effectif de spécialistes internes et externes consacrés à veiller à ce que nos sites en exploitation gèrent bien les parcs à résidus, en particulier pour les inspections de sécurité des digues, et à donner des recommandations sur la mise en place d'autres mesures de sécurité. En outre, Westwood a mis sur pied un comité indépendant d'examen des résidus pour évaluer toutes ses activités, en plus de l'inspection des digues par un spécialiste externe. Le comité indépendant d'examen des résidus fournit un examen technique indépendant de la conception, de la construction, de l'utilisation, de la fermeture et de la gestion des parcs à résidus. Les membres indépendants de ce comité sont des tiers qui ne participent pas et n'ont jamais participé directement à la conception ou à l'utilisation des parcs à résidus évalués. Le comité a examiné toutes les exploitations, installations et travaux suggérés par les ingénieurs spécialistes externes.

Durant l'année, nous avons mis en place une formation obligatoire pour le personnel sur la sécurité des digues à Westwood. Cette formation montre à surveiller les parcs à résidus et à repérer les risques de rupture de digue. Les membres du personnel sont tenus de suivre cette formation tous les trois ans, et chaque nouvelle recrue doit la suivre au moment de se joindre à l'entreprise. Au moins un opérateur ou une opératrice vérifie la digue des résidus toutes les 12 heures. Nous mettrons aussi en œuvre les recommandations du comité sur l'utilisation d'instruments et la télémétrie à des fins de surveillance continue.

Gestion des résidus et des déchets (suite)

PERSPECTIVES

Il y a eu d'importants développements dans les meilleures pratiques mondiales de gestion des résidus au cours des dernières années, notamment des mises à jour du protocole de gestion des résidus de l'initiative VDMD de l'AMC, la mise en place de la Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers, une initiative de l'International Council on Mining and Metals (ICMM), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et les principes de l'investissement responsable (PIR).

IAMGOLD évalue son rendement en fonction de ces normes de façon formelle (VDMD) et informelle (Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers). L'année à venir sera importante pour IAMGOLD, puisqu'elle travaillera à mettre à jour ses normes et politiques internes pour qu'elles soient étroitement harmonisées aux meilleures pratiques mondiales. Ces mises à jour seront communiquées en 2024.

Parcs à résidus

	Rosebel Gold Mines N.V	IAMGOLD Essakane SA	IAMGOLD Westwood Gold Mine/Doyon	Yvan Vezina	Solbec
Statut	Actif	Actif	Actif	Fermé	Fermé
Année de construction	2003	2010	1982	1983	1994
La digue est-elle actuellement exploitée ou fermée conformément à la conception approuvée ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Type d'élévation	Central	Initialement, il s'agissait d'une digue centrale de départ. Elle a été rehaussée au moyen d'une digue en enrochement en aval construite sur les résidus situés en amont de la digue de départ.	Central	Site fermé	Site fermé
Hauteur maximale actuelle (m)	58	28	18	10	11
Tonnage actuel des résidus stockés dans les parcs à résidus (tonnes métriques ou mètres cubes)	162 700 000 t	145 257 619 t	26 239 071 t	2 500 000 m³*	2 500 000 m³*
Tonnage des résidus stockés dans les parcs à résidus prévu dans 5 ans (tonnes métriques)	222 600 000	207 276 441	29 222 680	Inconnu	Inconnu
Examen par spécialiste indépendant le plus récent	Mars 2022	Octobre 2022	Octobre 2022	Février 2018	Mars 2017
Disposez-vous de documents techniques complets qui portent notamment sur la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien ou la fermeture ?	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Niveau de risque du parc à résidus	Risque élevé	Risque élevé	Risque important	S. o. – La topographie est considérée comme étant stable	S. o. – La topographie est considérée comme étant stable
Quel système de classement des risques suivez-vous ?	Directives de l'Association canadienne des barrages	Directives de l'Association canadienne des barrages	Directives de l'Association canadienne des barrages	*Loi sur la sécurité des barrages du Québec*	*Loi sur la sécurité des barrages du Québec*
Est-il arrivé, à quelque moment que ce soit, qu'on ne puisse pas confirmer ou certifier la stabilité du parc à résidus ou qu'on ait des préoccupations importantes en ce qui a trait à la stabilité du parc à résidus ?	Non	Non	Non	Non	Non
Avez-vous affecté un expert interne en génie à la surveillance de cette installation ? Ou avez-vous fait appel à des ingénieurs externes pour surveiller cette installation ?	Internes et externes	Internes et externes	Internes et externes	Internes et externes	Internes et externes
Y a-t-il un plan de fermeture en place pour cette digue ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Est-ce qu'il comprend une surveillance à long terme ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

* Les données sont estimées.

Fermeture minière et réhabilitation

IAMGOLD s'engage à fermer ses mines de manière responsable. Notre vision est de rendre à la communauté un site sécuritaire, stable et durable qui offre une plus grande valeur qu'au début de l'exploitation minière. Les objectifs de la planification de fermetures minières sont de respecter ou de surpasser toutes les lois et tous les règlements applicables, d'atténuer toute incidence négative, d'assurer de prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux, d'avoir des fonds suffisants, et de mettre en place des activités de réhabilitation en continu et de surveiller leur efficacité.

Les gisements minéraux ne sont pas une ressource infinie et leur exploitation active prendra fin un jour. Toutes les exploitations d'IAMGOLD sont tenues d'avoir des plans de fermeture minière en place et de les mettre à jour périodiquement tout au long de la durée de vie de la mine, à une fréquence établie par la réglementation ou tous les cinq ans. Ces mises à jour comprennent généralement des évaluations des changements climatiques, la planification de la gestion de l'eau, des examens de la stabilité géotechnique, de la réhabilitation minière progressive et des plans de transition socioéconomique. Chaque site doit avoir en place un plan de mise en œuvre de la fermeture trois ans avant sa fermeture.

Nous avons préparé des plans de fermeture pour nos projets d'exploration avancés et de mise en valeur ainsi que pour les sites déjà fermés, qui comprennent l'élaboration d'options d'utilisation des terres après la fermeture, des plans de transfert des infrastructures aux communautés ainsi que des consultations auprès des tiers pour nous assurer de prendre en considération les points de vue des communautés et de les intégrer.

Essakane et Rosebel ont toutes deux mis à jour leur plan de fermeture minière en 2018, et Essakane procède actuellement à une autre mise à jour. Quant à Westwood, elle attend l'approbation gouvernementale de son plan, qui a été achevé en 2021. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, basées sur les budgets de planification de la fermeture, sont mises à jour sur une base trimestrielle et annuelle et sont auditées par un tiers tous les ans. Lorsque la loi l'exige, IAMGOLD met en garantie des fonds pour la mise en œuvre d'un plan de fermeture.

À la fermeture, certaines composantes minières demeureront en place et pourraient transformer de façon permanente la topographie existante. Il s'agit principalement de parcs à résidus, de haldes à stériles et d'ouvrages liés aux fosses à ciel ouvert et souterraines. Nos efforts de réhabilitation sont orientés vers une utilisation finale du sol adéquate, conformément aux critères de fermeture convenus, comme la stabilité physique, chimique et biologique. Dans la mesure du possible, nous encourageons fortement la réhabilitation progressive à tous les sites et nous consultons régulièrement les membres des communautés au sujet des plans de fermeture afin d'assurer de prendre en considération leurs points de vue et de les intégrer.

La **politique de développement durable et la norme de fermeture intégrée** d'IAMGOLD définissent la nécessité d'un plan de fermeture dans le cadre de l'approche de gestion environnementale et sociale requise à chaque site. Le plan de fermeture doit décrire la stratégie proposée pour la transition du site à un état stable à la fin des activités minières commerciales, et il est élaboré sous la direction de l'équipe de santé, sécurité et développement durable du siège social, en coordination avec la direction du site et l'équipe d'exploitation.

En tant que membre de l'AMC, IAMGOLD adhère au cadre sur la fermeture de mines de l'initiative VDMD, qui décrit les huit principes directeurs de la fermeture minière responsable et progressive.

Faits saillants des initiatives et du rendement de 2022 : En 2022, dans le cadre de notre norme en matière de développement durable, nous avons mis en place une norme de fermeture intégrée mise à jour qui définit les exigences minimales pour les membres du conseil d'administration, les membres du personnel et les entrepreneurs désignés :

- se conformer aux exigences légales ;
- réduire au minimum les effets négatifs sur l'environnement humain et naturel ;
- maximiser les retombées et les perspectives découlant des transitions socioéconomiques et des transitions vers le marché du travail ;
- parvenir à une entente avec les parties prenantes et les communautés autochtones par rapport à des attentes raisonnables et convenues ;
- s'assurer d'avoir suffisamment de ressources financières en place ;
- se préparer à une fermeture temporaire ou subite;
- réaliser le transfert de propriété.

Un groupe de travail sur la fermeture est en place à Essakane et a la responsabilité de planifier et de mettre en œuvre la fermeture de la zone de Falagountou (Falagountou est une fosse satellite d'Essakane qui est maintenant épuisée). Ce comité est présidé par le directeur général du site et dirigé par l'équipe de santé, sécurité et développement durable. Le groupe consulte actuellement les communautés locales sur des questions de réhabilitation et étudie diverses initiatives de fermeture, y compris l'établissement d'une ceinture forestière de 12 hectares et d'une forêt énergétique de 5 hectares, où des espèces à croissance rapide sont introduites pour fournir de la biomasse ou du biocarburant à des fins de chauffage ou de production énergétique.

Fermeture minière et réhabilitation (suite)

L'engagement des parties prenantes jusqu'à présent a permis de déterminer des options d'utilisation des terres adaptées au contexte local : des options supplémentaires d'approvisionnement en eau pour des activités agropastorales, un système de protection de la fosse pour prévenir les intrusions par des animaux et des humains, des activités génératrices de revenu dans le cadre de la transition socioéconomique, et une infrastructure qui pourrait être exploitée par la communauté après la fermeture de la mine.

PERSPECTIVES

À mesure qu'Essakane, Westwood et d'autres sites d'IAMGOLD se rapprochent de la fermeture, nous examinons notre approche globale de cet élément important, non seulement du point de vue de l'entreprise, mais aussi de celui des communautés où nous exerçons nos activités qui profiteront de davantage de retombées. Nous prévoyons d'élaborer des plans intégrés de fermeture des mines pour tous les sites d'IAMGOLD afin de poursuivre la mise en place exhaustive de programmes de réhabilitation environnementale et d'initiatives de transition sociale en soutien à la fermeture minière. En consultation avec nos parties prenantes sur ce sujet, nous maintiendrons l'accent sur la création de valeur commune avec nos communautés d'intérêts.

100 %

Pourcentage d'exploitations ayant un plan de fermeture examiné et mis à jour sur une base régulière pour les besoins des obligations reliées à la mise hors service d'immobilisations, qui sont mises à jour sur une base annuelle au minimum.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Tous les renseignements contenus dans le présent rapport, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent rapport. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « chercher à », « s'efforcer à », « s'engager à », « être déterminé à », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « potentiel », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « objectifs », « engagement » « stratégie », « supérieur », « au cours de », « durant », « pendant », « en cours », « sous réserve de », « assujetti à », « occasions », « possibilités », « prospectif » ou « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent rapport comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « À propos de ce rapport », « Message du chef de la direction », « Au sujet d'IAMGOLD », « Faits saillants du rendement », « Notre approche en matière de développement durable », « Gouvernance » « Gens », « Engagement et développement communautaires », « Gouvernance environnementale et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, aux dépenses, aux coûts en immobilisations et autres dépenses comme l'exploration, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; objectifs de développement, les engagements et les efforts de la Société en matière de développement durable ; la rétention et la composition du personnel clé de la Société ; les initiatives communautaires locales et autochtones ; les initiatives de recherche ; les coûts attendus et le calendrier d'achèvement de la construction du projet Côté Gold et le commencement de l'exploitation ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'intensification des activités et autres paramètres du projet, y compris les coûts d'exploitation des autres exploitations minières de la Société ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation et ses projets de mise en valeur et d'exploitation ; la finalisation de la vente des actifs Bambouk ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre, les coûts de main-d'œuvre et d'autres effets sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et des autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations de sécurité et de sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur le rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière ; et la réglementation gouvernementale des activités minières.

La Société met en garde les lecteurs que de tels énoncés prospectifs reposent sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables par la direction, sont, de par leur nature, assujetties à d'importants risques, incertitudes et éventualités et autres facteurs d'ordre commercial, économique et concurrentiel décrits ci-dessous pouvant entraîner des écarts importants entre ses résultats financiers, son rendement ou ses accomplissements réels et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs s'appuient également sur un certain nombre d'hypothèses et de facteurs importants qui concerne notamment : les stratégies d'affaires actuelles et futures de la Société ; les rendements opérationnels dans les fourchettes anticipées ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture économique locale et mondiale et le contexte dans lequel la Société exercera ses activités à l'avenir ; le prix de l'or, du cuivre, de l'argent et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts d'investissement et d'exploitation anticipés; la disponibilité et le moment des approbations gouvernementales et autres approbations requises pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser la construction de Côté Gold et commencer la production commerciale ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs Bambouk ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; les risques liés à la situation sécuritaire, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison des risques liés à la sécurité, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; les répercussions de la COVID-19 (et des variants) sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés sur les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur : risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires en coentreprise ; l'indisponibilité d'une assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier, l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (comme le diesel et l'électricité) ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à la prospection, à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés financiers et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à respecter les clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les variations des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en matière d'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les mesures de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans miniers long terme ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention du personnel clé et autre qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général, des répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités , y compris les maladies infectieuses ou les pandémies, comme l'épidémie de la COVID-19, ou les conditions météorologiques défavorables ; et les risques inhérents à la prospection, l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedar.com et sur www.sec.gov/edgar.shtml, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les actions, les événements et les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements et les résultats réels ne correspondent pas à ceux qui avaient été anticipés, estimés ou prévus. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs si les circonstances ou les estimations, les hypothèses ou les opinions de la direction venaient à changer, sauf si la loi applicable l'exige.

IAMGOLD®
CORPORATION